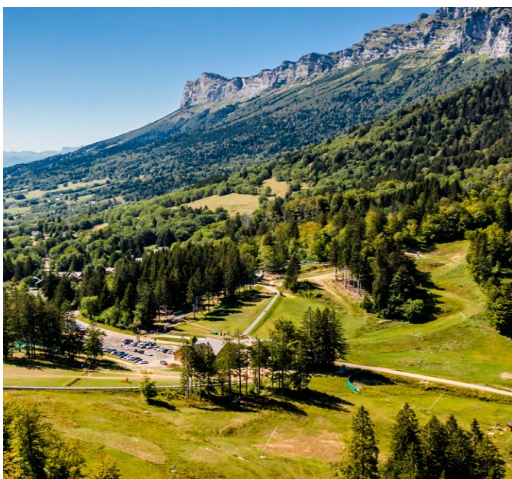
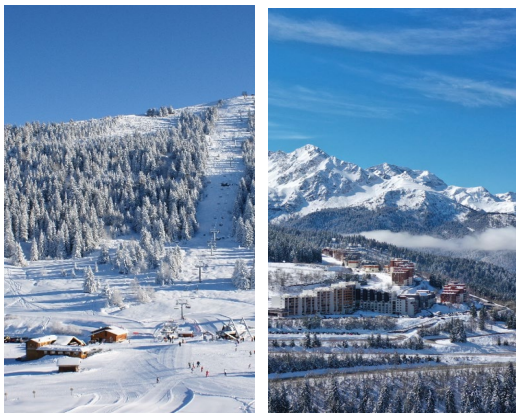




PLANS GUIDES

DES STATIONS COMMUNAUTAIRES DU GRÉSIVAUDAN

LE COLLET

ARCHITECTURE DU DOCUMENT

1 **document chapeau** qui explique la démarche et les grandes orientations



1. CHAPEAU INTRODUCTIF ...P. 3
2. PLAN GUIDE DU COLLET.....P.24

+ 3 **plans guide**
(1 par station communautaire)



1 document chapeau qui explique la démarche et les grandes orientations



CHAPEAU INTRODUCTIF

- Introduction – p.4
- 1- LE CONTEXTE :
DES STATIONS COMMUNAUTAIRES PARTIES PRENANTES DU TERRITOIRE – p.7
- 2- AMBITION ET STRATEGIE
POUR DES « STATIONS EN TRANSITION » – p.12
- 3- LES ORIENTATIONS COMMUNES
À TOUTES LES STATIONS – p.17
- 4 - TRAME GÉNÉRALE DU PLAN GUIDE
PRISE EN MAIN / AIDE À LA LECTURE – p.19
- 5 - ANNEXES
Caractérisation du parc d'hébergements – p.46



LE TERRITOIRE & SES ENJEUX

Le Grésivaudan est un territoire aux particularités basées à la fois sur sa situation entre montagnes et vallée, carrefour entre massifs (Chartreuse et Belledonne), à la croisée de deux aires urbaines majeures, et sur sa forte attractivité, qui en fait **un territoire à vivre tout autant qu'il bénéficie d'une fréquentation touristique importante**. Fréquentation tirée à la fois par le séjour et l'excursionnisme, le Grésivaudan étant **support de 6 stations de montagne** (Chamrousse, Les 7 Laux, Barioz, Le Collet, Saint-Hilaire, Col de Marcieu) génératrices de retombées économiques fortes. La richesse et la variété de l'offre de loisirs de pleine nature, complétées par une offre d'activité de thermalisme (Uriage-les-Bains et Allevard-les-Bains) est liée à son patrimoine architectural et culturel (Funiculaire de Saint-Hilaire, Fort Barraux, Château du Touvet) en font un territoire pleinement tourné vers une **offre toute saison, riche et diversifiée**.

Le **tourisme**, brique essentielle de l'attractivité et du dynamisme économique du Grésivaudan, est cependant un des premiers secteurs impactés **par les bouleversements sociétaux** observés ces dernières années :

- **Les changements en matière de modes de vie et de pratique de loisirs** : accélération de l'attrait des activités de plein air après la période "Covid" et accroissement de la fréquentation des espaces naturels et de loisirs, mise en tension entre la fragilité des milieux et l'arrivée de pratiquants insuffisamment acculturés à la montagne, ses vulnérabilités et ses dangers, etc.
- **Les changements environnementaux et climatiques** : entraînant de forts enjeux de sobriété, de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique, dans un contexte

avéré où le réchauffement climatique impacte déjà l'activité des stations de montagne (diminution du manteau neigeux, aggravation de certains phénomènes climatiques,...), les incitant à renforcer leurs actions de diversification des activités de loisirs vers une offre multi-saisons et de refonte de leur gestion.

En réponse à ces changements et pour mieux prendre en main le destin des stations, la communauté de communes porte **une véritable stratégie de transition des trois stations communautaires** depuis 2017 : Les 7 Laux, Le Collet et Le Col de Marcieu. Stratégie qui englobe, dans une démarche innovante, l'ensemble des composantes de ces pôles d'altitude (accessibilité, mobilités internes, hébergement touristique, urbanisme et services publics, domaines skiables, offre d'activités multi-saisons, préservation de la biodiversité et conciliation des usages...) et qui dote Le Grésivaudan **d'une vision intégrée et sur le long terme du devenir des 3 stations**.

105 400 habitants
38 000 emplois
6 stations de
montagne dont
3 communautaires



POURQUOI UN PLAN GUIDE ?

L'idée d'un **"Plan Guide"** qui mette en lumière enjeux, actions, mesures d'évitement et temporalités en une seule et même lecture est ainsi née du besoin de **valoriser en un seul document l'ensemble des travaux menés depuis plusieurs années** et la manière dont ils produisent une vision prospective et phasée des interventions à mener.

Le "Plan Guide" permet ainsi de regrouper ambitions et actions travaillées sur diverses thématiques clarifiant **le cadre fixé pour la mise en œuvre des projets d'avenir des stations communautaires.**

Il permet aussi de **flécher les études à mener** pour avancer sur certaines thématiques insuffisamment maîtrisées sur le court terme et de guider les choix pour **prioriser les investissements** et actions à mener.





LA CONSTITUTION DU PLAN GUIDE

Le Plan Guide est pensé comme un document assembleur qui vient synthétiser l'ensemble des travaux et stratégies travaillés techniquement avec les élus ces dernières années : souhaité **souple et évolutif** (ré-actualisable en fonction de l'avancement du plan d'actions), il permet de partager entre acteurs engagés, mais aussi avec l'ensemble des parties prenantes, les actions et leur place **dans un cadre d'intervention à court, moyen et long terme**. Il a ainsi vocation tant à être un **outil d'aide à la décision** pour les élus et un appui pour les arbitrages financiers, qu'un **outil de mise en dialogue avec les acteurs**.

La structuration des actions et des coûts à porter en miroir a déjà amené les élus à des arbitrages forts, comme la réorientation de projets ou la requalification d'hébergements plutôt que la construction neuve, des choix autour de la rationalisation des parcs de remontées mécaniques ou sur les plans d'investissements concernant leur renouvellement, etc.

La lisibilité par tranches temporelles dans les Plans Guides doit ainsi continuer d'appuyer ces prises de décisions stratégiques. *Pendant l'assemblage même des Plans Guides, un certain nombre d'actions ont avancé et sont passées au stade de la réalisation, ces dernières restent mentionnées dans les Plans Guides pour information.*

> LES ÉTAPES DE TRAVAIL:

- Récupération et assemblage des données et études déjà produites
- Proposition d'une architecture du document et de cartographies
- Rédaction de manière itérative avec les élus
- Mise à jour des plans guides en continu

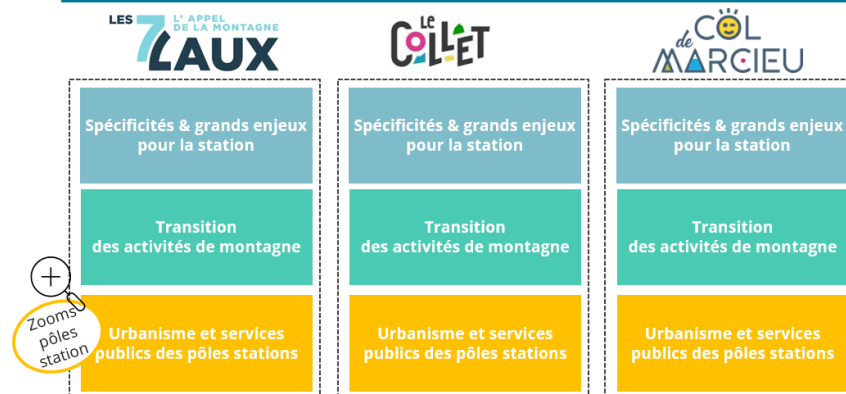
STRUCTURE DU PLAN GUIDE

Un « chapeau » commun à toutes les stations, rappelant le contexte et l'ambition, la méthode et les orientations pour réaliser la transition des 3 stations communautaires et introduisant la déclinaison spécifique des actions dans les plans guide par station.

Un plan guide spécifique à chacune des stations :

- Chacun des plans guides suit la même trame pour préciser tant la convergence des actions vers une ambition, que les particularités de chacun des pôles stations, qui viennent justifier une intervention, voire une temporalité variable des actions sur le court/moyen/long terme ;
- Ils comportent, étant donné la multipolarité des territoires-stations, des « zooms » sur les différents pôles qui les composent, pour mettre en lumière à une échelle adéquate les enjeux d'intervention.

CHAPEAU GLOBAL – Mise en récit



TROIS STATIONS COMPLÉMENTAIRES, DEUX MASSIFS, UN TERRITOIRE

La communauté de Communes Le Grésivaudan compte 3 stations communautaires au profil complémentaire, situées en partie Nord du territoire, à la fois sur le massif de Belledonne et sur le massif de Chartreuse au nord :



Les 7 Laux (1350-2400m, 120 km de pistes), plus grand domaine skiable de la chaîne de Belledonne sur les communes de Theys, des Adrets, Laval-en-Belledonne et du Haut-Bréda.

Clientèle cible prioritaire : sportifs nature, jeunes amateurs de sensations, familles, amateurs de grands espaces et freeride...



Le Collet (1400-2100m, 35km de pistes), station familiale implantée sur d'anciens alpages sur les communes d'Allevard et de La Chapelle-du-Bard et offrant une vue à 360° du Mont-Blanc au Mont Aiguille.

Clientèle cible prioritaire : groupes d'enfants, familles...



Le Col de Marcieu (1000-1400m – 18ha), petite station familiale à la journée sur les pentes de Chartreuse sur la commune du Plateau des Petites Roches.

Clientèle cible prioritaire : familles

Historique de la démarche d'organisation des stations communautaires

2017 : communautarisation de la station des 7 Laux, du Col Marcieu et du Collet. **Création d'un EPIC pour gérer les stations du Collet et une partie des 7 Laux.**

2019 : recrutement d'un groupement de bureaux d'études pour réfléchir à l'avenir et aux enjeux de transition de ces stations. Travail en parallèle sur la gouvernance.

2021 :

- **Création du Comité Stations** (instance politique instaurée par délibération du Grésivaudan), avec 7 conseillers communautaires (1 / commune support de station). Le Comité Stations n'a pas de pouvoir de décision mais est **l'instance officielle de suivi et pilotage politique**, faisant des propositions notamment en termes de transition et travaillant sur les modèles d'évolution des 3 pôles communautaires.
- **Refonte de la gouvernance sur la base des 3 piliers actuels** : une autorité organisatrice (Le Grésivaudan), un exploitant unique pour les 3 stations, un OT communautaire.

2022 : dissolution de l'EPIC et lancement d'un appel à concurrence pour une nouvelle DSP pour Le Collet (attribution à la SEM des 7 Laux devenue Société d'Exploitation Montagne et Loisirs du Grésivaudan).

Le Grésivaudan reprend en charge le volet de la gestion immobilière en station (équipements publics, villages vacances, appartements...). Il confie à la SEMLG les missions liées aux services publics : gestion des voiries, déneigement et accessibilité, halte-garderie...

Fin 2023 : lancement d'un travail assemblé et décision d'établir le Plan Guide.

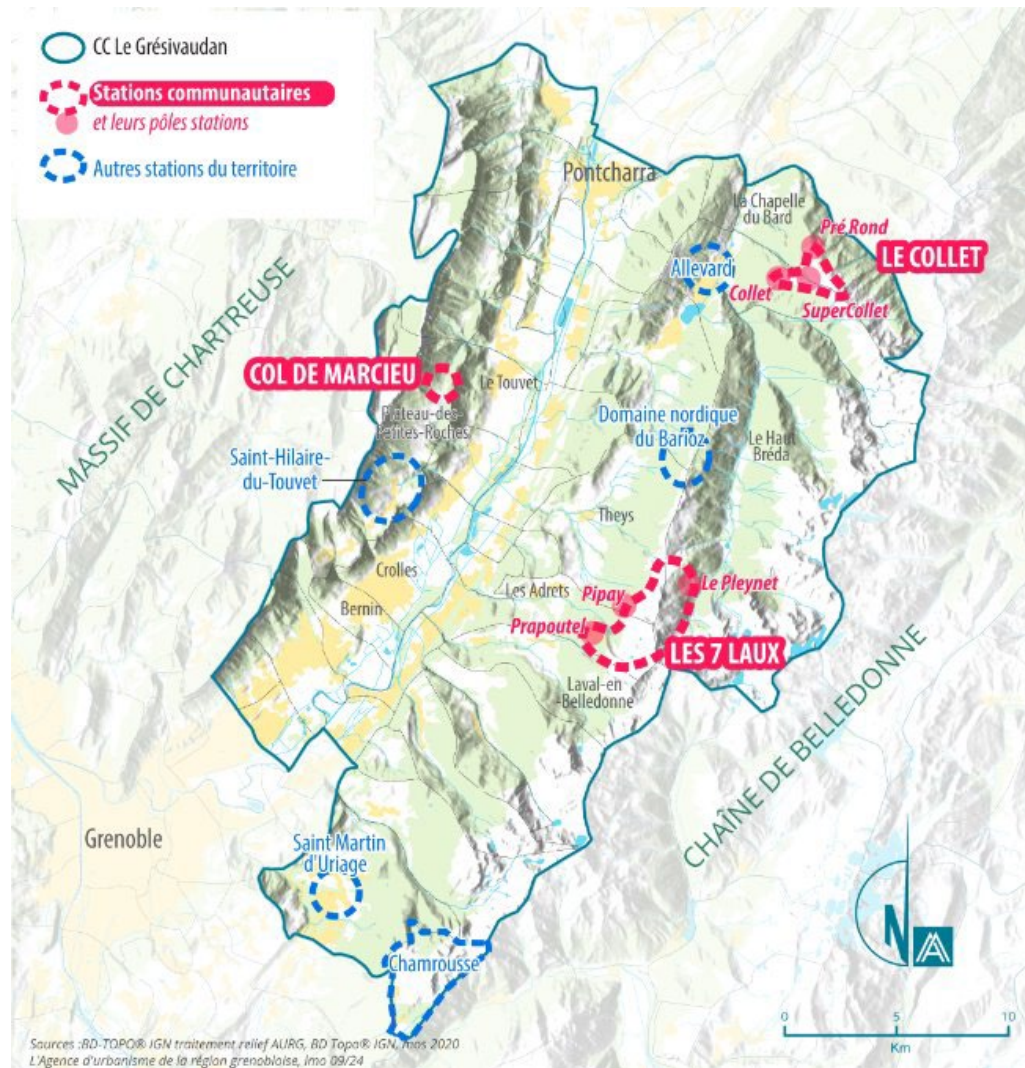
COMPLÉMENTARITÉ ET MUTUALISATION DÉJÀ EN ACTION

Ces stations s'insèrent dans les écosystèmes naturels des massifs de Belledonne et de Chartreuse. Elles sont aussi, par leur proximité aux bassins de populations et d'emplois, **partie intégrante du tissu économique et social** du Grésivaudan.

La mise en relation des 3 stations dans **un projet global et intégré de développement au prisme des transitions** prend tout son sens au regard de leurs profils, articulés en **complémentarité** pour répondre à un vrai « parcours » d'usage et d'apprentissage de la clientèle. L'offre ski dans les parcours d'apprentissage notamment, permet d'illustrer cette notion de complémentarité, avec une première approche neige au Col de Marcieu, l'offre du Collet pour les premières descentes sur un domaine accessible, et Les 7 Laux pour une pratique plus confirmée.

Évolution des équipements et offre d'activités plein air se positionnent sur le même triptyque : **une réelle stratégie de cohabitation entre les usages en station, et plus largement en montagne.**

La question des usages pour les équipements, du renvoi des publics entre les sites en cas de saturation ou manque de neige, sont **autant d'innovations** dans la manière de concevoir **la complémentarité** et un **principe de mutualisation d'offre et de services entre les stations** à l'échelle du nord Grésivaudan.



UN SCHEMA DE GOUVERNANCE EN EVOLUTION

La gouvernance de ces stations ne relève plus du simple échelon communal depuis 2017, année de la communautarisation des 7 Laux, du Col de Marcieu et du Collet. Un **exploitant unique**, la Société d'Exploitation Montagne et Loisirs du Grésivaudan, gère le fonctionnement des 3 stations depuis l'hiver 2022-2023. Cet exploitant est également appuyé par un **office du tourisme communautaire**.

Cette communautarisation est une force pour penser le devenir des stations sur le long terme. Elle a ouvert la voie à un travail partenarial dès 2019 **pour « engager la transition à l'horizon 2050 »**. Une nouvelle **gouvernance élargie** a vu le jour (création d'un Comité Stations), qui a permis une première structuration d'actions (actions de réhabilitation ou intervention d'urgence, lancement d'un observatoire environnemental, des études Climsnow, etc.) et une candidature au Plan Avenir Montagne pour se faire accompagner et bénéficier de financements pour certains axes d'intervention. La gouvernance établie permet

aussi de tenir des instances d'échanges plus régulières et de faire dialoguer les communes concernées. L'observatoire environnemental en cours de déploiement se veut également une scène d'échange entre les partenaires sur le devenir des stations, l'Etat en premier lieu.

La communautarisation permet des opportunités de **mutualisation** entre les 3 stations et **facilite l'expérimentation et le retour d'expériences** : ainsi le Col de Marcieu est aujourd'hui plus avancé dans sa démarche de transition du fait de son altitude moins élevée et de sa taille. Même si ce site n'a pas l'envergure des deux autres stations, il peut être une source d'inspiration pour ces dernières.

L'année 2025 marque à nouveau une nouvelle étape dans l'évolution du mode de gestion des stations de montagne et plus largement des sites touristiques et de montagne, puisque Le Grésivaudan s'est fixé comme objectif la création d'une Société Publique Locale (SPL) pour assurer la gestion des stations dès la fin de l'année 2025.



UNE RÉFLEXION SUR LE DEVENIR DES STATIONS, INTÉGRÉE À L'ENSEMBLE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA COLLECTIVITÉ

Parce qu'elles sont parties intégrantes du territoire, notamment en tant que brique du modèle économique territorial, les stations **ne peuvent pas être pensées à part et en dehors des autres politiques publiques** de l'EPCI. Les réflexions sur le devenir court, moyen et long terme de ces stations se sont donc progressivement intégrées aux autres démarches portées par Le Grésivaudan, et s'établissent en dialogue avec les politiques communautaires.

Il s'agit bien ici d'envisager les stations comme des **secteurs où les politiques publiques vont se déclinier**, au-delà du « simple » volet touristique, en intégrant les projets stations dans le développement économique global du territoire autant que dans les enjeux de mobilité, préservation de l'environnement, etc. La mise en dialogue des politiques permet aussi de **doter les services d'une ingénierie interne et de compétences plus transversales**, qui viendront apporter une expertise moins compartimentée, en lien avec la mise en œuvre des actions des différents plans portés par Le Grésivaudan : maintien et diversification d'activités économiques à moyen-long terme pour des pôles montagnards, mise en œuvre des observatoires environnementaux, ou réhabilitation et expertise bâtiminaire, mise en œuvre des actions habitat et conditions d'habitabilité.

Le Projet de territoire du Grésivaudan : voté en 2024 dans une version renouvelée du projet établi en 2018, intégrant particulièrement le sujet des **transitions**, il positionne les 3 stations dans la stratégie globale de déploiement des politiques communautaires. Il réaffirme combien l'activité économique, pilier du dynamisme du Grésivaudan, se doit d'intégrer les enjeux d'adaptation au changement climatique, notamment au regard des conséquences pour les territoires de montagne et les activités qui y sont liées. **Préservation des milieux**, vigilance quant aux différents usages des **ressources** pour anticiper les mises en tensions, le projet de territoire engage les communes et les politiques sectorielles dans la prise de conscience d'un regard à long terme sur le devenir du territoire. Il rappelle et renouvelle la vigilance à cette nécessaire articulation entre les politiques publiques menées, qui peut s'appuyer sur les outils dont se dote progressivement Le Grésivaudan pour mettre en cohérence ses actions.

Le Plan Climat Air Energie Territorial - PCAET encore en élaboration et qui va aboutir courant 2025, est l'outil le plus **transversal** pour cette mise en cohérence des actions au prisme de la transition. Le dialogue projet stations / PCAET est renforcé par les sujets que doit porter le PCAET, notamment autour de **la réduction des émissions de GES**, tant autour des enjeux de réhabilitation du bâti (état énergétique dégradé des **bâts touristiques** construits entre 1970 et 1990) que de régulation des **flux motorisés** liés à la fréquentation touristique et excursionniste pour les pôles montagne.

AMBITIONS

- 1 • AFFIRMER** une politique montagne communautaire, porteuse de transversalité thématique et partenariale, au service des communes de montagne.
- 2 • ENGAGER** les stations communautaires dans une stratégie d'évolution et d'adaptation par une approche globale de leur gouvernance et leur fonctionnement (mobilité, services publics, hébergement touristique et urbanisme, domaine skiable, offres d'activités, environnement et biodiversité...).
- 3 • STRUCTURER** le soutien et l'accompagnement des territoires de montagne partenaires (Chartreuse et Belledonne).



Le Programme Local de l'Habitat – PLH : le document stratégique déclinant le volet Habitat du Projet de territoire du Grésivaudan, a été approuvé fin 2024. Résultat d'une démarche volontaire de la part du Grésivaudan, le PLH porte notamment, au-delà de la programmation de logements, un volet sur les besoins **en logement des saisonniers** (montrant la nécessité d'affiner la connaissance des saisonniers et de leurs besoins pour trouver des solutions adéquates, pouvant passer par des nouvelles formes d'habitat, le réinvestissement de logements ou des solutions innovantes en termes d'habitat temporaire). Il porte les actions en faveur de la **réhabilitation** des bâtiments dégradés ou passoires thermiques, prenant tout son poids dans la nécessaire animation et intervention sur ces sujets autour de **l'immobilier touristique et de loisirs** pour les stations communautaires. Les actions croisées du PLH, du PCAET et des plans guides favoriseront la mise à disposition d'ingénierie et la recherche de moyens pour impulser cette réhabilitation.



La stratégie tourisme (dont stratégie Camp de Base) : les élus de la communauté de communes Le Grésivaudan ont adopté un schéma stratégique du tourisme et des loisirs pour la période 2024-2028. Afin de s'adapter aux changements sociétaux et environnementaux des territoires de moyenne montagne, la stratégie s'appuie sur deux piliers : favoriser l'accessibilité des publics touristiques (curistes, familles, personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite), et décliner les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour encourager un tourisme pérenne. Le plan d'actions se décline ainsi en 4 grands axes : 1) Valoriser une identité de territoire pour se singulariser, 2) Investir des filières structurantes pour le territoire en phase avec les tendances du marché, 3) Engager la transformation du modèle économique pour conforter un tourisme responsable, 4) S'organiser pour rendre le territoire performant.

En parallèle, une « feuille de route » Attractivité du territoire est déployée afin d'affirmer l'identité du territoire et renforcer sa notoriété. Le territoire reste fort de deux constats guidant ses actions : le besoin **d'accompagner la transition des activités hivernales** dans un contexte d'évolution du climat, et le besoin **de structurer l'accueil et la pédagogie** autour des usages dans les pratiques touristiques, notamment avec une montée en puissance nette des activités de pleine nature sur son territoire.



La stratégie pastorale : Le Grésivaudan mène une stratégie d'intervention en alpage, articulée tant avec sa politique de **confortement de ses capacités de production agricole et alimentaire** qu'avec la stratégie d'évolution des stations. Par des actions concrètes et ciblées sur les domaines skiables, l'intercommunalité souhaite **limiter les mises en tensions** entre pratiques touristiques, ressources et pastoralisme. La mise en œuvre de cette politique de reconquête agricole et de maintien des espaces ouverts sur les alpages se traduit notamment par des actions du type réouverture de milieux au titre de mesures compensatoires, création de logements pour les bergers, mise en place d'impluvium pour les troupeaux au collet, etc.



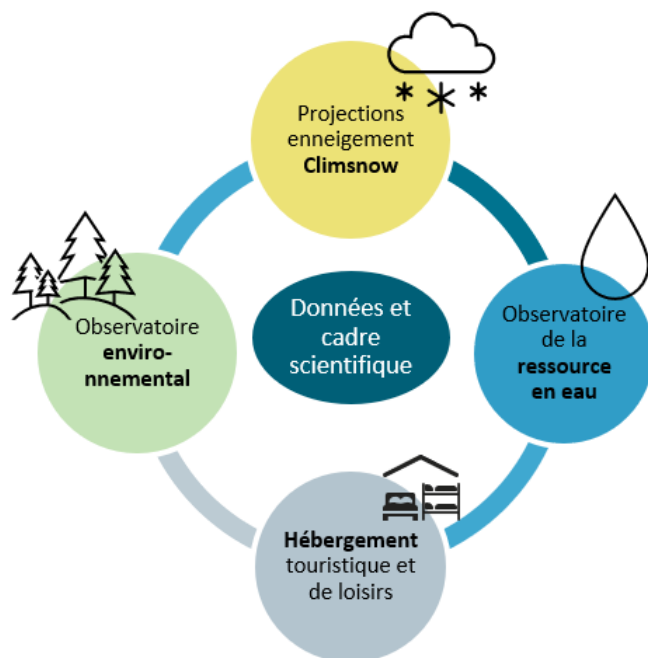
Stratégies biodiversité, environnement et compensations :

la communauté de communes établit une feuille de route « biodiversité » qui guidera les actions en matière de continuités écologiques, préservation des ENS, etc.. Elle a surtout l'ambition d'améliorer sa **connaissance** et sa **capacité d'observation** territoriale en matière environnementale, structurant ses services et ses actions en ce sens. Elle souhaite développer une ingénierie et des solutions pour mieux se saisir des démarches « Eviter-Réduire-Compenser ». **L'observatoire environnemental** des stations étant une des outils pilotes parmi ces ambitions.



DES DONNÉES ET UN CADRE SCIENTIFIQUE EN PORTE D'ENTRÉE

Il s'agit de « réfléchir dans le bon sens » : les données environnementales et projections climatiques posent **un premier cadrage sur ce qu'il sera possible ou non d'envisager** sur le territoire. Elles sont donc des **entrants** pour penser le devenir des stations. A cette fin, la communauté de communes Le Grésivaudan dispose sur les stations du Collet et des 7 Laux* de plusieurs dispositifs :



> Démarche Climsnow sur la prospective de l'enneigement des stations

Développée par un consortium comprenant Météo-France, l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) et ABEST (bureau d'étude spécialisé dans les projets d'aménagement touristique en montagne), la méthodologie Climsnow permet de :

- quantifier les effets du changement climatique sur les **évolutions attendues des principales variables nivo-météorologiques** et sur la fiabilité de l'enneigement,
- comparer les **conditions d'exploitation à l'horizon 2050**, avec une prise en compte directe de la topographie et des techniques de gestion de la neige (damage, neige de culture),
- définir des éléments concrets permettant de **guider l'EPCI et l'exploitant dans leurs choix d'investissement et leurs stratégies de diversification des activités touristiques**.

Attention, cette méthode ne prend pas en compte les enjeux de ressource en eau (notamment pour la neige de culture), les données sont donc à croiser avec celles de l'observatoire de l'eau (voir ci-après)

> Les cartes Climsnow sont intégrées aux Plans Guide par Stations

**Pas de données Climsnow demandées sur le Col de Marcieu, sa situation en basse altitude ne faisant pas de doute quant à sa vulnérabilité sur le plan des conditions d'enneigement dans les années à venir. Déjà engagé dans une démarche de transition, qui se complète avec les actions fléchées dans le présent Plan guide, il est le pôle le moins tourné vers un maintien des activités neige à moyen et long terme.*

> Observatoire environnemental

Au-delà de la connaissance du patrimoine naturel (milieux, habitats, faune, flore), il s'agit d'un **outil de connaissance et d'expertise, de veille et d'aide à la décision permettant d'arbitrer les actions à réaliser selon leurs impacts**, de suivre les mesures définies par les arrêtés réglementaires fixés par les services de l'Etat et d'évaluer les impacts des projets sur le long terme. Il sert également de support à la structuration d'un réseau de partenaires locaux et d'institutions. Il regroupe 4 composantes :

- **Un support technique** via un outil cartographique (Système d'Information Géographique)
- **Des bases de données** : inventaires de terrain régulièrement alimentés et mises à jour
- **Un cadre de suivi** : des indicateurs à suivre et à faire évoluer
- **Une gouvernance** : des instances de suivi, de partage et de communication (réseau des partenaires contributeurs).

L'observatoire environnemental est actuellement dans une phase d'acquisition de la connaissance sur 2 à 5 ans (inventaires complémentaires et mise à jour : flore patrimoniale, faune, paysage, ressource en eau, bilan carbone, conduite pastorale).

>> Les données environnementales figurent sur les cartes des Plans Guides par stations

> Connaissance affinée sur l'état et la caractérisation des parcs d'hébergements

Via des travaux exploratoires engagés depuis plusieurs années avec l'INRAE, Isère Attractivité et l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, Le Grésivaudan bénéficie d'une connaissance fine et

cartographiée de son parc d'hébergement touristique sur les pôles stations (Les 7 Laux et Le Collet -Allevard). Le recensement établi via la base Hebto de l'Agence a permis de déployer une analyse de l'hébergement touristique sur plusieurs volets :

- **Connaissance de l'âge du bâti et du fonctionnement des copropriétés touristiques** (nombre de locaux et de propriétaires)
- **Caractérisation et qualification du parc** (locaux en copropriétés touristiques, en centre de vacances, nombre de résidences secondaires...)
- **Analyse détaillée sur certaines copropriétés** (détail des locaux par copros, analyse des propriétaires, données sur les transactions...) afin de servir d'aide à la décision dans le déploiement notamment d'un **plan de rénovation ou d'animation** auprès des copropriétés pour des actions de rénovation et de remise en valeur des hébergements touristiques....

>> Les cartes de synthèse des connaissances sont en annexes du Chapeau.

> Un travail partenarial : la constitution d'un Observatoire de l'Eau

Il s'agit d'une plateforme qui a pour but de fournir des données objectives et transparentes sur l'eau (d'un point de vue général : petit et grand cycle, milieux, météo...). Les objectifs poursuivis sont de diffuser la connaissance, d'établir un terrain d'échange entre usagers, de contribuer à la pertinence et l'efficacité des débats et permettre un pilotage global et une aide à la décision. Ce travail se fait en partenariat avec l'association Aura EE et sa plateforme Terristory.

UNE DOUBLE TRANSITION À MENER : DE LA PRÉDOMINANCE DE LA NEIGE VERS DES PÔLES MULTI-ACTIVITÉS, UNE FRÉQUENTATION MIEUX REPARTIE ET LA CONSOLIDATION DE VRAIS PÔLES ÉCONOMIQUES EN MONTAGNE

L'ambition portée dans ce plan guide est celle de permettre aux stations de trouver un modèle économique soutenable qui dépasse la simple entrée touristique hivernale pour réussir la double transition :

- **Climatique et environnementale** : les stations doivent s'adapter aux changements climatiques et réorienter en conséquence leurs activités, notamment hivernales, tout en préservant les ressources (notamment la ressource en eau) et les milieux naturels.
- **Socio-économique** : les stations soutiennent, directement ou indirectement, un nombre conséquent d'emplois sur le territoire, qu'il s'agira de faire évoluer en fonction des pratiques, et notamment la réduction progressive du ski l'hiver. Si la diversification à l'année des activités au sein des stations est une piste de solution, elle reste à construire avec l'organisation des milieux socio-professionnels : **il n'est aujourd'hui ni envisageable, ni souhaitable d'atteindre le même niveau de services à l'année** que celui, très intense, déployé en hiver. Il s'agit de trouver un équilibre économique mieux réparti sur l'année et de s'engager sur une transition économique plus large, moins dépendante du tourisme. De nouvelles façons de faire seront à imaginer.

En conséquence se dessinent des besoins en matière de restructuration urbaine et fonctionnelles des stations : après une phase de prise en main sur un rythme contraint par le réinvestissement de certains bâtis (parfois fortement dégradés, avec une nécessité de mise aux normes pour ceux accueillant du public), le plan d'actions permet d'avoir une vision plus long terme. Il s'agit avec la réflexion globale engagée de sortir du « coup par coup » dans les interventions et de savoir à moyen terme sur quoi investir pour diversifier l'offre et notamment l'économie hors neige. Le tout pour aider les élus à visualiser la cohérence des activités.

La transition à long terme est encore un sujet en amorce, et les Plans guides s'étofferont au cours du temps sur ce volet.

Pour réussir ces transitions, Le Grésivaudan peut s'appuyer sur les atouts de ces stations communautaires, notamment :

- **Leur proximité au bassin de population et d'emplois** et la qualité des infrastructures de transports qui permet de penser à l'avenir, les stations comme des pôles économiques et de vie multi-filières.
- **Leur insertion dans les milieux naturels** : au-delà d'être des domaines skiables, ce sont avant tout des espaces de reconnexion à la nature, à partir desquels il est possible d'inventer un nouveau modèle économique.
- **Leur atout indéniable comme espaces-refuges ponctuels** avec le réchauffement climatique et les conditions difficiles pour les habitants des agglomérations voisines en période estivale. La fréquentation en période caniculaire avec une augmentation des bivouacs-fraîcheur en altitude fait déjà pencher les stations et leur environnement immédiat dans **ce « tourisme de fraîcheur »**, avec l'enjeu de canaliser la fréquentation et les impacts des bivouacs sur les milieux.
- **Leur rôle à jouer dans l'éducation à la montagne**, dans un contexte sociétal où la pratique de la montagne ne s'apprend plus nécessairement par les séjours jeunes et où les codes de la pratique sécuritaire de la montagne toute saison sont mal partagés. Les stations peuvent aussi être pensées comme des **lieux pédagogiques** d'éducation à la montagne (canaliser les entrées sur les milieux naturels, apporter des messages de sensibilisation sur les comportements à avoir et les milieux dans lesquels on évolue, etc.).

L'ÉTAT D'ESPRIT/LA STRATÉGIE À COURT-MOYEN-LONG TERME : RÉHABILITATION, RÉVERSIBILITÉ ET EXPÉRIMENTATION

Réhabiliter dans l'enveloppe existante

Une fois intégrées les projections climatiques et la connaissance du milieu naturel, la stratégie de transition des stations **doit avant tout être portée par l'existant**. Aujourd'hui, un certain nombre de bâtiments et d'équipements ne fonctionnent plus ou mal dans ces stations. Il s'agit donc de maintenir les fonctionnalités, et d'abord de traiter les **dysfonctionnements** (urgences liées à la sécurisation des équipements accueillant du public) avant de les faire contribuer à l'ambition de transition de ces stations.

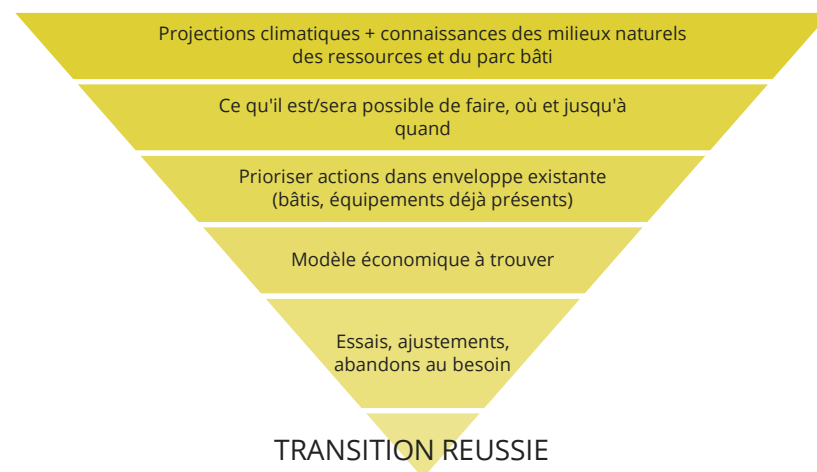
Le parti pris et choix politique est **de faire à périmètre constant** en questionnant l'état de l'existant et l'adaptation aux besoins actuels et futurs. Un travail en 2 temps est prévu :

- **Etablir un état des lieux de l'existant et identifier les travaux d'urgence** pour la mise aux normes : les urgences ont jusque-là supplanté la vision stratégique, les moyens sont mis en priorité sur la mise en sécurité ;
- Une fois le maintien des usages actuels assuré, **évaluer jusqu'où il s'agira d'aller dans la réhabilitation des bâtis / équipements et comment poser les enjeux de réhabilitation demain** (services publics manquants, usages émergents avec nouvelles mobilités, évaluer les bâtis peut-être à déconstruire, etc.), en restant en renouvellement. Au-delà de la volonté de sobriété des interventions, les contraintes topographiques et environnementales importantes de ces sites **imposent de toute façon de travailler dans l'enveloppe existante, sans s'interdire des projets d'équipements plus performants**.

Expérimenter, en s'assurant une certaine réversibilité

Les stations communautaires ont avant tout été pensées et construites autour de leur domaine skiable et pour une occupation ponctuelle et saisonnière. Demain, elles pourraient prendre une autre dimension : destination de tourisme de fraîcheur, pôle d'habitat à l'écart des pics de chaleur de la vallée, etc. Pour explorer ces potentiels, il est à la fois nécessaire :

- **d'expérimenter** : de l'incitation à l'accès à la propriété pour les jeunes ménages sur les balcons de Belledonne. Engager des tests d'activités économiques alternatives au tourisme (start up, tiers lieux, etc.) pour renforcer la dimension économique des pôles et offrir des emplois à l'année sur site.
- **de s'assurer de la réversibilité** des actions menées pour permettre une certaine agilité dans l'adaptation des stations, en fonction des besoins émergents ou du rythme de diminution/maintien de l'enneigement à moyen long terme .



UNE AMBITION QUI SE DÉCLINE DANS LE TEMPS

Pour atteindre cette ambition, il est proposé dans les Plans guides, en lien avec les réflexions menées par les élus et le plan de financement qui peut raisonnablement être adossé à la stratégie, une temporalité en 3 volets, le niveau de précision des actions étant de fait décroissant :

- **Le très court terme - d'ici 2026** : les actions déjà engagées, notamment planifiées dans les plans pluriannuels d'investissements, dont on doit s'assurer qu'elles n'entrent pas en contradiction avec la vision long terme du territoire mais participent pleinement à celle-ci
- **Le moyen terme - 2026-2035** : les actions à engager d'ici 2032, et qui devront notamment permettre de s'adapter aux conditions anticipées par les études Climsnow en 2035
- **Le long terme - après 2032** : les intentions, se donner un cadrage général suffisamment souple pour parer aux incertitudes qui entourent cet horizon temporal.

Court terme d'ici 2026

Moyen terme - 2026-2032

Long terme- Après 2032

Actions

Intentions

+ Une étape à travailler en 2025 : l'articulation avec la compétence Planification / Documents d'urbanisme des communes

Les communes support, via les 7 conseillers communautaires impliqués dans les échanges du comité stations, sont étroitement associées à la démarche de réflexion sur le devenir des stations. Le Plan guide est ainsi porté par Le Grésivaudan, qui est connecté aux communes supports pour **la bonne articulation avec leurs domaines de compétences** (gestions sylvicole, documents d'urbanisme...). Le Plan guide pourrait envisager **de flécher des "préconisations" pour la finalisation réglementaire des réflexions au niveau communal.**

A noter qu'en matière de couverture par des documents d'urbanismes, l'ensemble des communes-supports des 7 Laux sont en **RNU** (projet de PLU pour certaines) et Allevard dispose d'un PLU qui date de 2006. Il s'agira pour la bonne mise en œuvre des éléments des Plans guide, de **se projeter pour anticiper la traduction dans les documents de planification**, et l'éventuelle inscription de projets d'Unités touristiques nouvelles (UTN) le cas échéant.





La structuration du Plan Guide et du plan d'actions est concentrée avant tout autour des compétences du Grésivaudan. Aussi, tant dans les orientations générales ci-après que dans les orientations des Plans guides, les parties les plus étoffées sont celles relatives où le territoire « à la main » pour agir. Dans une moindre mesure, des enjeux de mobilité peuvent être abordés mais restent dépendants du dialogue et d'une mise en œuvre opérationnelle liée à d'autres structures et acteurs.

Les orientations s'organisent en deux principales entrées introduites ci-dessous : **les Activités** (toute saison, et leurs enjeux de transition) et le volet **Urbanisme et services publics** (les zooms sur la structuration fonctionnelle et urbaine de chacun des pôles stations). Déclinées ici pour les enjeux, ces orientations sont ensuite détaillées par stations dans les Plans guides.

Transition
des activités de
montagne

Adapter, diversifier et mieux répartir à l'année les activités en cohérence avec les enjeux climatiques et socio-économiques

Les différents rapports Climsnow offrent des projections sur les conditions d'enneigement à prévoir sur les domaines skiables des 7 Laux et du Collet, notamment à horizon 2035, avec ou sans évolution de la neige de culture. Il s'agit donc de repartir de ces conclusions pour **arbitrer les activités hivernales du domaine skiable à maintenir/développer ou non**, et réorienter en conséquence les autres activités, touristiques ou non, de la station pour rentabiliser les différents équipements existants et répondre aux nouvelles pratiques et demandes.

Il s'agit bien d'aller vers **une meilleure répartition à l'année** des activités, et non d'atteindre toute l'année un niveau d'activités comparable aux saisons hivernales, scénario incompatible avec l'organisation socio-professionnelle des stations. Dans tous les cas, le maintien des activités du domaine skiable ne se fera pas à n'importe quel prix : il faudra s'assurer de **préserver les ressources naturelles** (notamment l'eau) et travailler à la **cohabitation** des différents usages.

Sur la question des activités, 3 orientations sont ainsi déclinées dans les Plans guide :

- 1. Adapter et faire évoluer le domaine skiable et ses équipements**, principalement en prévision du changement climatique (ce qu'on maintient, ce qu'on développe, ce qu'on délaisse), à décliner dans le temps long
- 2. Diversifier les activités et investir les ailes de saison** : lancement d'études pour la rentabilisation de certains équipements, déploiement de la stratégie camps de base et de l'ensemble des actions liées aux activités de plein air, avec les enjeux de canalisation des entrées et flux sur les sites pour mieux prendre en compte les problématiques de fragilité des milieux et de la faune.
- 3. Veiller à la complémentarité et la cohabitation de l'ensemble des usages économiques de l'espace** : prendre en compte la pluralité des usages et le besoin d'encadrer leur cohabitation sur les espaces environnant les pôles stations (pastoralisme, agroforesterie, tourisme, usages de l'eau...), inscription du projet du devenir des stations dans un projet plus large de transition économique (anticipation de la réduction des activités neige, devenir de ces pôles économiques dans le territoire du Grésivaudan...).



**Urbanisme et
services publics**

Restructurer les pôles de stations

Il s'agit ici de commencer à dessiner une vision sur le devenir des cœurs des stations : à quoi ressembleront-ils demain au prisme des transitions écologiques et socio-économiques ? Qui va y venir, comment, pour faire quoi, sur quelle période de l'année ? Sur la question des mobilités vers les stations (sujet qui pèse le plus lourd dans le bilan carbone des stations), il a été choisi de se limiter ici aux domaines de compétences du Grésivaudan.

Après la gestion des priorités et des interventions d'urgence, qui ont pesé dans le choix des actions à mettre en œuvre à court terme, il s'agit de **réfléchir au devenir des bâtis et équipements/services par pôles** : quelles opportunités, comment rendre le bâti "modulable", pointer les dysfonctionnements en ayant une vision prospective des besoins ? Autant d'éléments inclus dans les plans par pôles (Pleynet – Prapoutel – Pipay – Collet – Super Collet – Pré Rond – Col de Marcieu), rassemblant les éléments programmatiques connus.

Sur ce volet urbanisme et services publics, 3 orientations sont également déclinées dans les Plans guides :

- 1. Rénover et adapter le bâti existant** : actions en faveur du plan de rénovation – réhabilitation des bâtis en allant jusqu'à la perspective long terme d'une réflexion sur l'habitabilité des sites, en lien avec la transition économique des pôles stations, la fin de la prédominance des activités neige et le réchauffement climatique.
- 2. Réhabiliter les espaces publics** : en lien avec les problématiques de mobilité, de fonctionnalité des espaces de circulation et de la réorganisation de la localisation des services structurants en matière d'accueil touristique, mais aussi avec la nécessaire réhabilitation des bâtis, une réflexion sur le devenir des espaces publics et leurs aménités est portée par les Plans guides.
- 3. Mobilité et parcours usagers : développer une offre de services en station** : l'ensemble des actions relatives à l'amélioration de la lisibilité des arrêts de bus, des options d'intermodalités et de connexion avec les espaces d'accueil touristiques ou les hébergements touristiques sont intégrées aux Plans guides. Conditions d'accueil des personnes arrivant en bus (services, circulations piétonnes, signalétique), fonctionnalité des parcours mobilités douces, qualité des espaces dédiés, puis amélioration des conditions de stationnement.

CHAPEAU GLOBAL – Mise en récit

Spécificités & grands enjeux pour la station

Spécificités et **chiffres clés** de la station

Projections **climatiques**

Parc d'**hébergement**

Enjeux **environnementaux**

Enjeux **socio-économiques**

Enjeux de **restructuration urbaine** des pôles stations / accessibilité

Carte 3D échelle globale + projections Climsnow



Transition des activités de montagne

Ambitions / Avenir

	d'ici 2026	2026-2035	Après 2032
Orientation 1	Actions/intentions par temporalité et par orientation		
Orientation 2			
Orientation 3			

Court terme d'ici 2026

Carte 3D échelle globale



Moyen terme - 2026-2032

Carte 3D échelle globale



Long terme- Après 2032

Carte 3D échelle globale



Urbanisme et services publics des pôles stations

Ambitions / Avenir

	d'ici 2026	2026-2035	Après 2032
Orientation 1	Actions/intentions par temporalité et par orientation		
Orientation 2			
Orientation 3			

Court terme d'ici 2026

Carte 2D échelle des pôles stations



Moyen terme - 2026-2032

Carte 2D échelle des pôles stations



CHAPEAU GLOBAL – Mise en récit

Spécificités & grands enjeux pour la station

Spécificités et **chiffres clés** de la station

Projections **climatiques**

Parc d'**hébergement**

Enjeux **environnementaux**

Enjeux **socio-économiques**

Enjeux de **restructuration urbaine** des pôles stations / accessibilité

Carte 3D échelle globale + projections Climsnow



Transition des activités de montagne

Ambitions / Avenir

	d'ici 2026	2026-2035	Après 2032
Orientation 1	Actions/intentions par temporalité et par orientation		
Orientation 2			
Orientation 3			

Court terme d'ici 2026

Moyen terme - 2026-2032

Long terme- Après 2032

Carte 3D

Carte 3D

Des actions classées par **temporalité** et par **orientations**, similaires pour les 3 stations

Carte 3D
échelle globale



Urbanisme et services publics des pôles stations

Ambitions / Avenir

	d'ici 2026	2026-2035	Après 2032
Orientation 1	Actions/intentions par temporalité et par orientation		
Orientation 2			
Orientation 3			

Court terme d'ici 2026

Moyen terme - 2026-2032

Carte 2D
échelle des pôles stations



Carte 2D
échelle des pôles stations



CHAPEAU GLOBAL – Mise en récit

Spécificités & grands enjeux pour la station

Spécificités et **chiffres clés** de la station

Projections **climatiques**

Parc d'**hébergement**

Enjeux **environnementaux**

Enjeux **socio-économiques**

Enjeux de **restructuration urbaine** des pôles stations / accessibilité

Carte 3D échelle globale + projections Climsnow



Transition des activités de montagne

Adapter et faire évoluer le **domaine skiable et ses équipements**

Diversifier les activités sur les ailes de saisons

Veiller à la complémentarité et la bonne cohabitation de l'ensemble des usages économiques

Court terme d'ici 2026

Moyen terme - 2026-2032

Long terme- Après 2032

Carte 3D

Carte 3D

Des actions classées par **temporalité** et par **orientations**, similaires pour les 3 stations

Carte 3D
échelle globale



Urbanisme et services publics des pôles stations

Rénover et adapter le **bâti existant**

Réhabiliter les **espaces publics**

Mobilité et parcours usagers : développer une offre de services en station

Court terme d'ici 2026

Moyen terme - 2026-2032

Carte 2D
échelle des pôles stations



Carte 2D
échelle des pôles stations



CHAPEAU GLOBAL – Mise en récit

Spécificités & grands enjeux pour la station

Spécificités et **chiffres clés** de la station

Projections **climatiques**

Parc d'**hébergement**

Enjeux **environnementaux**

Enjeux **socio-économiques**

Enjeux de **restructuration urbaine** des pôles stations / accessibilité

Carte 3D échelle globale + projections Climsnow



Transition des activités de montagne

Ambitions / Avenir

Court terme d'ici 2026

Moyen terme - 2026-2032

Long terme- Après 2032

Orientation 1
Orientation 2
Orientation 3

d'ici 2026 2026-2035 Après 2032

Actions/intentions par temporalité et par orientation

Carte 3D échelle globale



Carte 3D échelle globale



Carte 3D échelle globale



Des actions **localisées** sur les cartes avec un système de numérotation

Urbanisme et services publics des pôles stations

Ambitions / Avenir

2026-2032

Orientation 1
Orientation 2
Orientation 3

d'ici 2026 2026-2035 Après 2032

Actions/intentions par temporalité et par orientation

Carte 2D échelle des pôles stations



Carte 2D échelle des pôles stations



CHAPEAU GLOBAL – Mise en récit

Spécificités & grands enjeux pour la station

Spécificités et **chiffres clés** de la station

Projections **climatiques**

Parc d'**hébergement**

Enjeux **environnementaux**

Enjeux **socio-économiques**

Enjeux de **restructuration urbaine** des pôles stations / accessibilité

Carte 3D échelle globale + projections ClimSnow



Transition des activités de montagne

Ambitions / Avenir

	d'ici 2026	2026-2035	Après 2032
Orientation 1	Actions/intentions par temporalité et par orientation		
Orientation 2			
Orientation 3			

Court terme d'ici 2026

Moyen terme - 2026-2032

Long terme - Après 2032

Carte 3D échelle globale



Des cartes dédoublées **hiver** (enneigé) / **été** lorsque nécessaire

Urbanisme et services publics des pôles stations

Ambitions / Avenir

	d'ici 2026	2026-2035	Après 2032
Orientation 1	Actions/intentions par temporalité et par orientation		
Orientation 2			
Orientation 3			

Court terme d'ici 2026

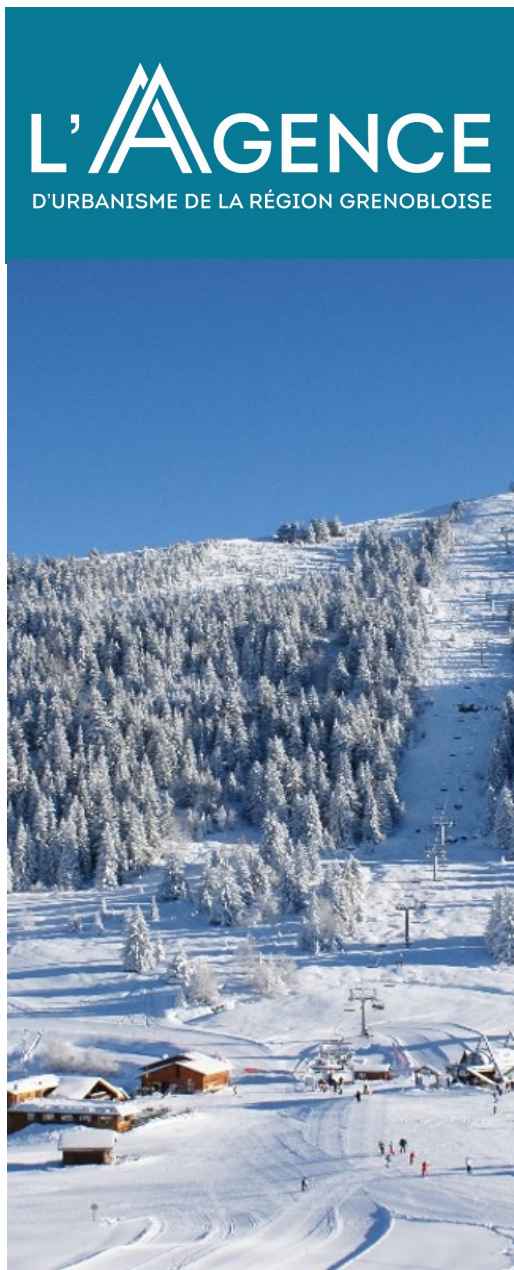
Moyen terme - 2026-2032

Carte 2D échelle des pôles stations



Carte 2D échelle des pôles stations





+ 3 plans guide
(1 par station communautaire)



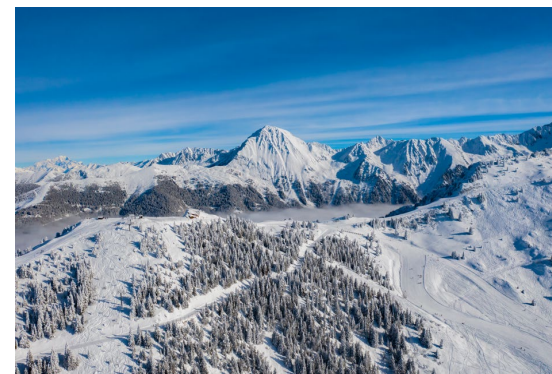
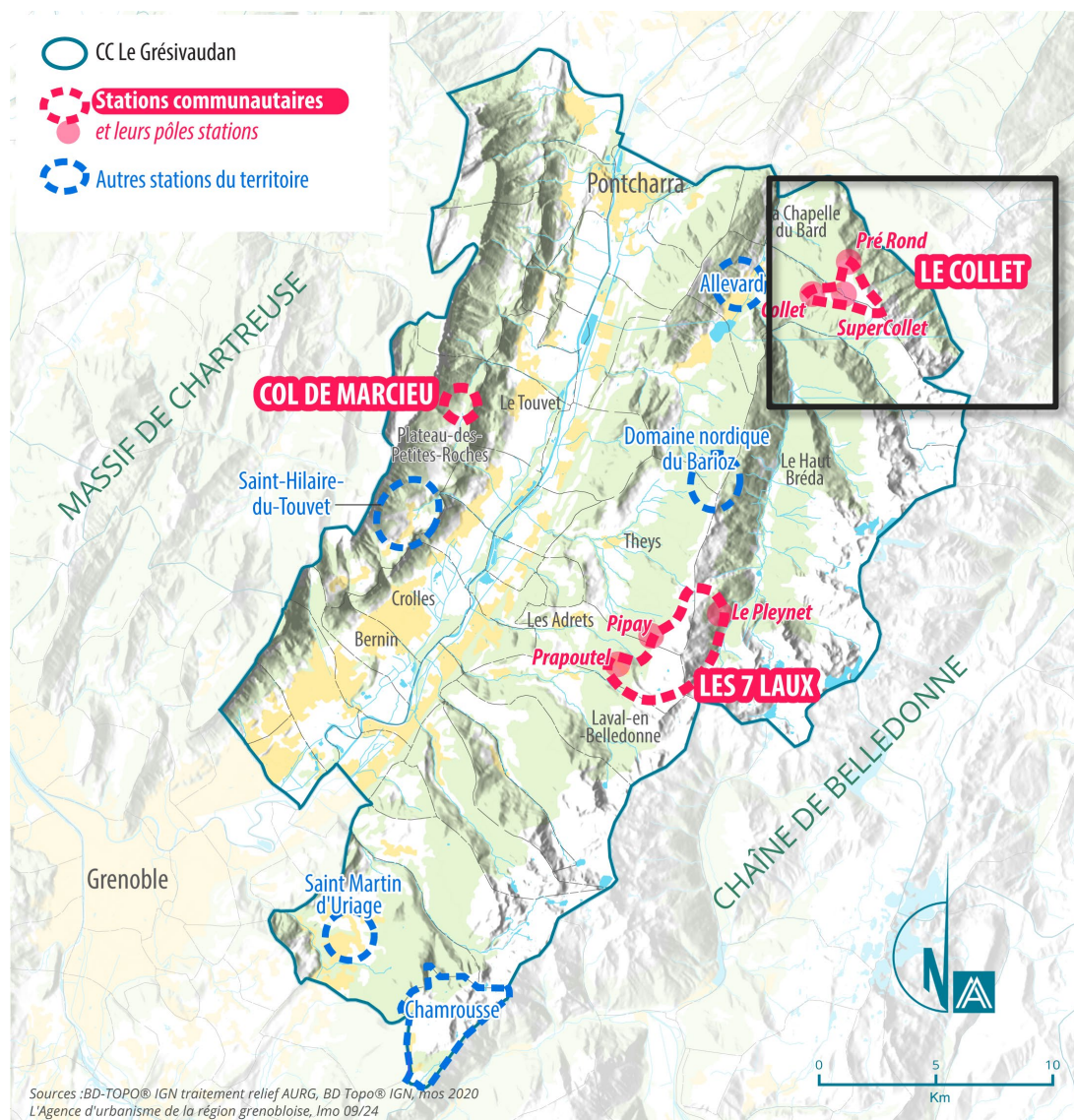
2.

PLAN GUIDE

STATION DU COLLET

- Spécificités et grands enjeux de la Station – p.25
- Transition des activités de montagne – p.31
- Urbanisme et services publics – p.37





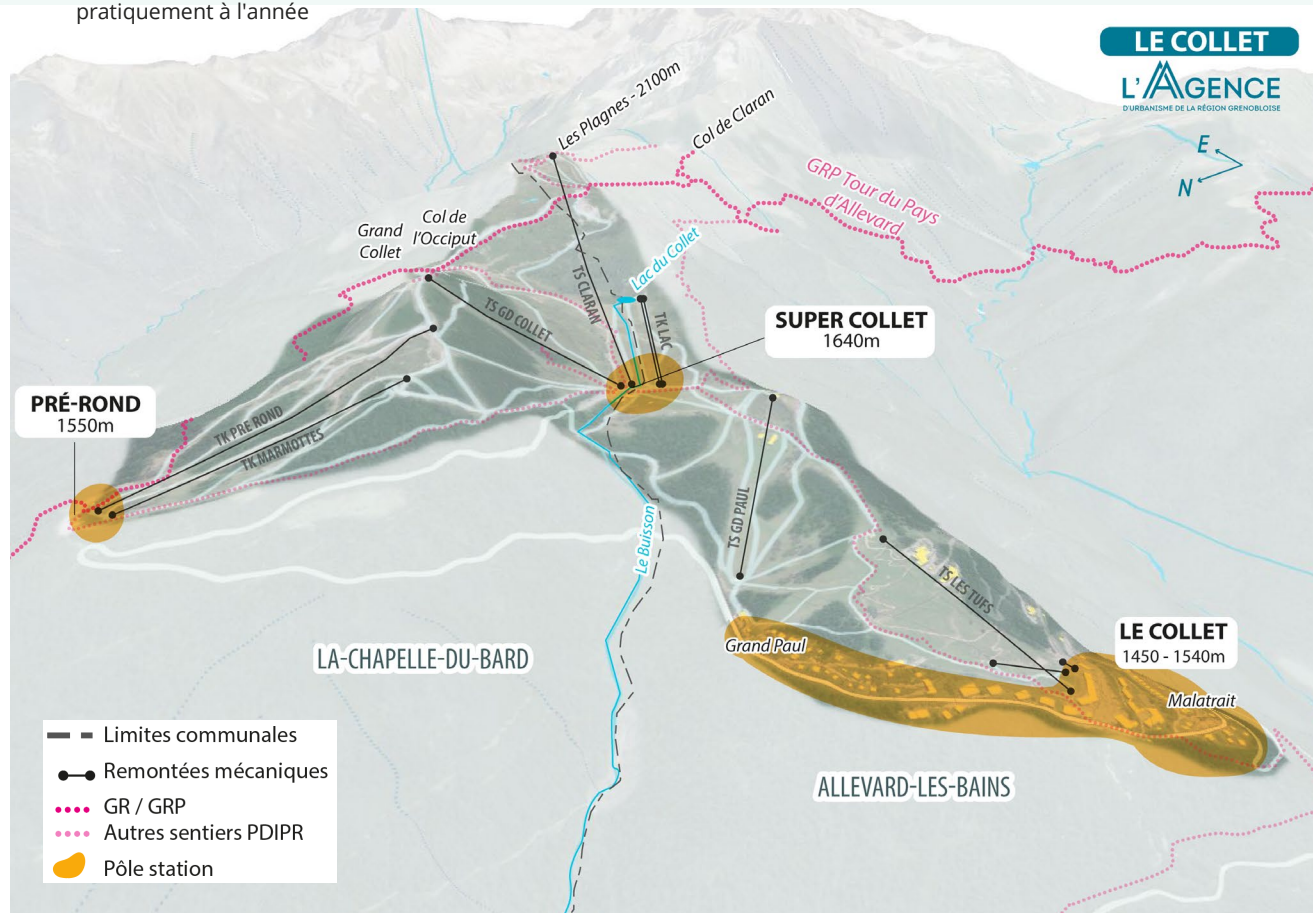
2 communes : Allevard-les-Bains, La Chapelle-du-Bard

Station familiale iséroise, accueillant skieurs et activités toutes saisons, proche de la Combe de Savoie.

- Création de la station dans les années 50 : 35 kms de pistes, dont ski nocturne
- Parc de remontées mécaniques : âge moyen de 18 ans et 10% du parc a plus de 30 ans
- Des habitants à l'année avec une liaison en bus scolaire Le Collet – Allevard-les-Bains
- Unique station de Belledonne accueillant 5 centres de vacances ouverts pratiquement à l'année

3 « portes d'entrée » :

- **Le Collet** : pôle-station porte d'entrée du domaine skiable, avec hébergements et une offre historiquement pensée pour le fonctionnement hiver et les activités liées à la neige, forte présence de copropriétés et accueil commercial, petit secteur constitué de chalets au nord.
- **Super Collet** : pôle d'équipements liés au domaine skiable complété d'une offre en restauration, sans hébergements sur site, départ de nombreuses randonnées dont accès au GR738
- **Pré Rond** : équipements liés au domaine skiable et restauration uniquement



Altitude moy. : **1800 m**
(1450m – 2100m)



Station à **50 min** de Grenoble, 45 min de Chambéry



Enjeux environnementaux

Le Collet connaît une mosaïque de milieux à enjeux du territoire de Belledonne. Avec une juxtaposition de prairies, de landes et de forêts, le Collet est surtout connu pour ses zones humides remarquables et prioritaires. Une des plus emblématiques est la tourbière du cirque du lac du Collet.

- Un plan de gestion des zones humides sur le domaine skiable est ainsi lancé en 2025.
- 3 arrêtés de protection de biotope (APPB) et 2 ZNIEFF recouvrent ces milieux.
- Une stratégie de conservation de l'état boisé actuel.

>>> Mise en place d'un observatoire environnemental des stations par la CCLG comme outil de veille, de connaissance, de gestion et d'outil d'aide à la décision



Enjeux socio-éco

- Maintien de la présence et de l'activité des centres de vacances à l'année, qui font vivre les professionnels de la station
- Maintien des commerces en cœur de station avec un équilibre économique à trouver par rapport à l'équilibre entre habitants permanents et touristes saisonniers
- Une économie de montagne à sécuriser : le pastoralisme est une activité traditionnelle bien présente en station. La cohabitation des usages et la bonne coordination avec les activités touristiques et de loisirs restent fondamentales.
- La connaissance fine des emplois sur la station est à construire et l'enjeu de l'emploi saisonnier à intégrer pleinement aux réflexions sur l'avenir de la station



Parc d'hébergements touristiques

- Une présence de centres de vacances, tourisme à destination des enfants avec séjours et classes de neige, classes vertes... (*centre Jeanne Geraud, centres PEP, Ville de Montreuil...*),
- Une offre en « parc résidentiel de loisirs » (*Terrasses du Collet*) en complément des copropriétés classiques, gîtes et résidences
- Des poches d'habitat individuel, encore très marquées par l'étiquette « résidence secondaire » (*des RS datant d'avant 1980 pour la plupart, secteurs avec des enjeux de réhabilitation ou autres interventions pour une remise sur le marché de lits*)
- Spécificité : lien fort avec le centre-bourg d'Allevard-les-Bains qui dispose d'une offre conséquente en hébergements liée à l'activité thermique



Projections climatiques (Climsnow et études en cours)

- Décroissance graduelle de l'indice de fiabilité de l'enneigement jusqu'en 2065
- Augmentation du taux de retour des saisons défavorables : 5 années sur 10 d'ici 2050
- Globalement, du fait du damage des pistes (augmentant la durée d'enneigement) et de l'apport de la neige de culture (qui reste globalement productible dans les prochaines décennies), le changement climatique aura un **impact maîtrisable à l'horizon 2050**. Cependant, ceci dépendra du taux d'équipement en neige de culture et de la disponibilité en eau.
- **Après 2050**, les saisons défavorables en termes d'enneigement se feront de plus en plus fréquentes (6 hivers sur 10 ou plus) et leurs conditions d'exploitation plus difficiles. Les prochaines décennies devront donc être mises à profit pour engager une transformation, au moins partielle, de l'offre touristique de la station, avec des activités ski qui pourront, sur la deuxième moitié du siècle, **se restreindre au secteur du Super Collet**, au-delà de 1640 m.

Etudes en cours – disponibilité de la ressource en eau (2025) / bilan carbone (2025)



Enjeux de restructuration urbaine de la station

Un pôle station avec des enjeux ciblés autour des espaces publics et des vocations, circulations :

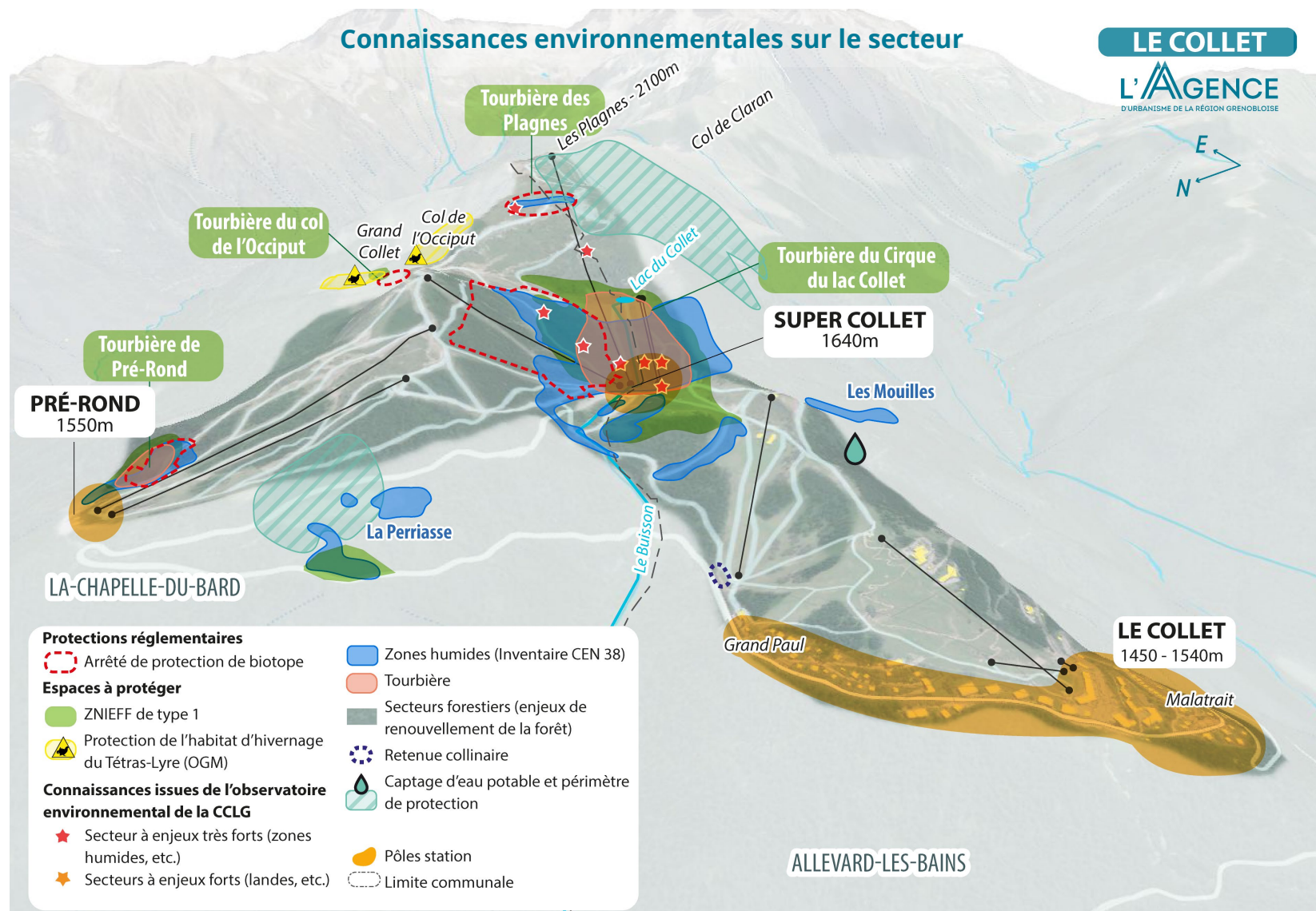
- Un parc bâti ancien et des besoins d'intervention tant en rénovation énergétique qu'en requalification architecturale,
- Des enjeux de réinvestissement et de retraitement des espaces dédiés aux équipements publics et activités,
- Un enjeu de qualification des espaces publics afin de favoriser les parcours piétons et la valorisation des fronts commerciaux sur la place Marcel Dumas,
- Un enjeu de conforter la place des enfants à l'échelle station avec des aménagements de sécurité et ludiques.

La commune d'Allevard dispose d'un PLU « ancienne génération » qui date de 2006 et devrait enclencher une révision à court ou moyen terme. La Chapelle du Bard est en RNU.

Connaissances environnementales sur le secteur

LE COLLET

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

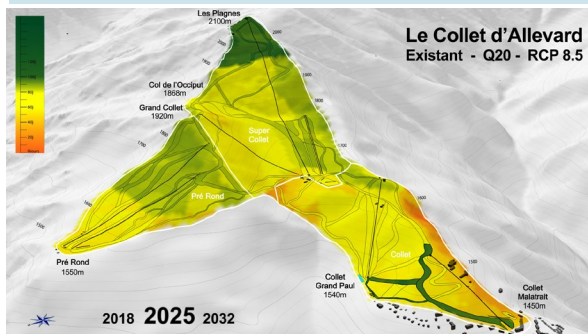


Projections Climsnow

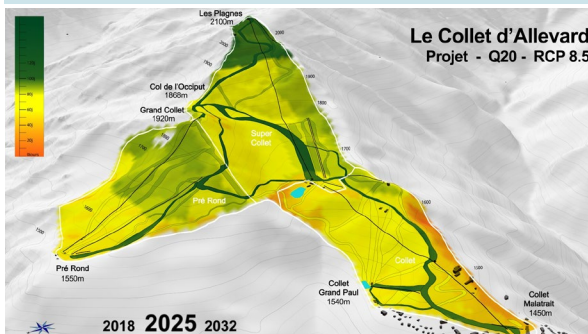
Durée d'enneigement pour des saisons défavorables

2025

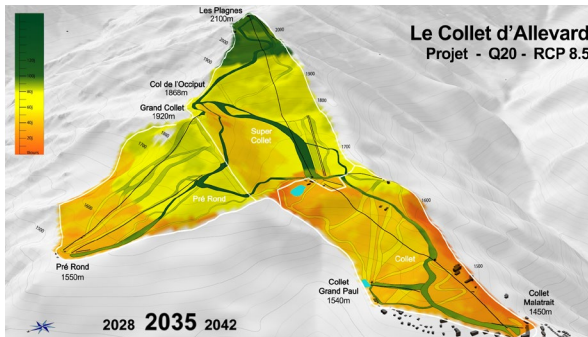
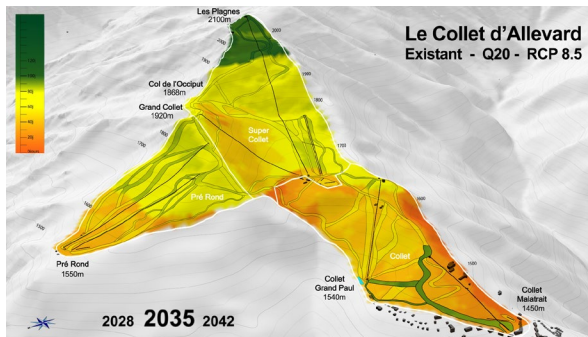
Avec les équipements **actuels**



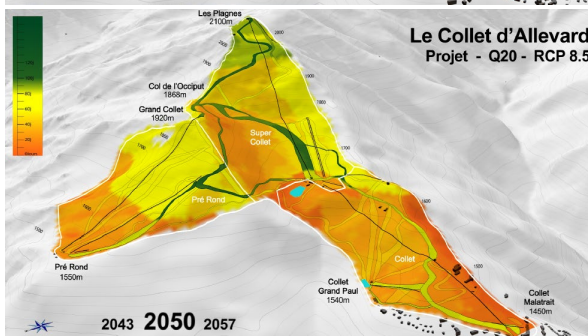
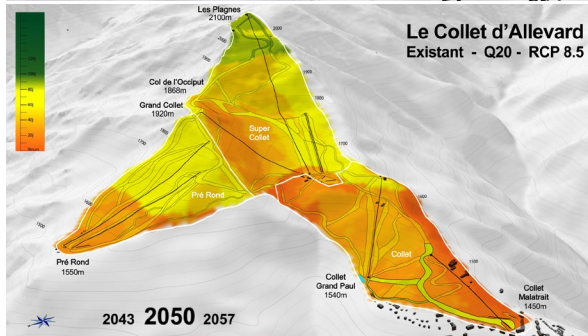
Avec les aménagements **envisagés**



2035



2050



Sur les cartes ci-contre est représenté le **nombre de jours pendant lesquels la pratique du ski sera possible lors des saisons défavorables (Q20)**, en prenant en compte :

- le scénario **RCP8.5** du GIEC,
- les **équipements actuels** (colonne de gauche) ou les **projets d'aménagements envisagés** (colonne de droite),
- et en fonction de l'**horizon temporel** considéré (du haut vers le bas : périodes de 15 ans centrées sur 2025, 2035, 2050).

RCP : Les projections climatiques dépendent des scénarios d'émissions de gaz à effet de serre (GES), autrement appelés RCP. Les résultats présentés s'appuient sur le scénario RCP8.5 qui correspond à une poursuite de fortes émissions de GES et au prolongement de la trajectoire actuelle.

Q20 : paramètre qui permet d'identifier les conditions d'enneigement correspondant aux « saisons défavorables ». A l'horizon 2035 et 2050, le taux de retour de ces conditions qualifiées de défavorables, qui arrivaient 1 année sur 5 sur la période 1986-2015, est estimé à 40% et 50% respectivement. Pour 2050, cela correspond donc à 1 année sur 2. Aussi, la récurrence des saisons défavorable.

Ambitions / Avenir de la station



La station du Collet fête ses 70 ans en 2025. Grâce à ses 3 portes d'entrée allant de 1450m (pour Malatrait) à 1640m (pour Super Collet), le domaine skiable sera en capacité de s'adapter aux enjeux du réchauffement climatique à horizon 2050. Doté d'un parc de remontées mécaniques vieillissant et d'une très faible couverture en neige de culture, la restructuration du domaine skiable en articulation avec la richesse environnementale du site représente l'enjeu principal des années à venir. La station du Collet dispose de tous les atouts pour se positionner comme une destination fraîcheur, de ressourcement et accessible à tous publics.

Actions

Court terme
d'ici début 2026

Moyen terme
2026-2032

Intentions

Long terme
Après 2032

Adapter et faire évoluer le domaine skiable et ses équipements

Améliorer les connaissances des impacts des aménagements du domaine skiable sur les ressources et le paysage pour adapter sa gestion en fonction :

- Confirmer la disponibilité de la ressource en eau à long terme par l'instrumentation **du cours d'eau du Buisson** (2)
- Etudier la faisabilité de la reprise de la **retenue collinaire du Collet** (1) pour envisager une augmentation de capacité pour la production de neige de culture

Assurer ainsi le bon fonctionnement du domaine skiable, selon les capacités de la retenue et les scénarios de reprise envisageables :

- Etudier la possibilité et les options de **restructuration des remontées mécaniques** du domaine skiable
- Définir et tester **une liaison cadencée par navettes** Malatrait - Pré Rond - Super Collet en saison (3)
- Etudier la **faisabilité d'une extension de réseau de neige** de culture vers le sommet de Claran (sécurisation enneigement piste Dahu) (4)

Poursuivre l'entretien et la sécurisation du domaine :

- **Poursuivre le calendrier réglementaire des grandes inspections et rénovations électriques** des remontées mécaniques (Tufs et Grand Paul) (5)

Engager la remontée du front de station (6)

Poursuivre la remontée du front de station (6)

Actions

Intentions

Court terme
d'ici début 2026

Moyen terme
2026-2032

Long terme
Après 2032

Diversifier les activités et investir les ailes de saison

Lancer une étude prospective et d'impacts sur la diversification des activités de loisirs estivales au Collet

Compléter et rendre lisible l'offre nordique :

- **Créer une zone de découverte du ski nordique** sur le secteur de Super Collet, lancement d'études de faisabilité technique et réglementaire (1)

Déployer la stratégie « Camp de base » : structurer la diversification des activités :

- **Aménager les points de départ et d'accueil** des camps de base prioritaires (Collet / Super Collet / Pré Rond)
- **Enrichir l'offre de parcours raquettes** (7)
- **Conforter et valoriser les itinéraires ski de randonnée**

Super Collet :

- Aménager 2 sentiers d'interprétation sur les Crêtes des Plagnes (contenus pédagogiques, mobiliers, amélioration du sentier existant...) (2)
- Requalifier un ensemble de sentiers pédestres prioritaires (connexion entre les Plagnes et Super Collet, Arrête de l'Evêque, jonction avec le refuge de la Pierre du Carre, Col de Claran, sentier des Mouilles...) (3)
- Valoriser le lac du Collet : pédagogie et valorisation des sensibilités environnementales du site (aménagements, outils pédagogiques à mettre en place...) (4)
- Requalifier et valoriser le site de l'ancienne gare de TS de Claran (5), notamment sur le plan de l'intégration paysagère : conforter un lieu d'animation et d'activité (observation du ciel, concerts nocturnes...)

Pré Rond :

- Aménagement d'une zone de bivouac (6)
- Créer 2 parcours raquettes : lancement d'étude de faisabilité (7)

Intégrer l'éducation à la pratique de la montagne dans les ambitions et aménagements pour la station:

- **Créer une offre de randonnée facile** à partir des camps de base
- **Préserver et valoriser la tourbière du cirque du lac Collet**, en lien avec le lancement d'un plan de gestion des zones humides sur le domaine skiable (2025) (4)

➤ **Déployer le plan d'actions d'évolution des activités de loisirs estivales**

➤ **Poursuivre le déploiement du plan d'actions des camps de base** : mise en œuvre des itinéraires raquettes

➤ **Appuyer la diversification par la restructuration des équipements et de l'offre liée** (rénovations – créations par relocalisation d'équipements)

Actions

Intentions

Court terme
d'ici début 2026

Moyen terme
2026-2032

Long terme
Après 2032

Veiller à la complémentarité et la bonne cohabitation de l'ensemble des usages économiques de l'espace

Pastoralisme : Conforter la gestion pastorale actuelle en parcs de pâturage par des équipements et des aménagements structurants en cohérence avec les actions de la commune et du groupement pastoral

> Suite à la construction d'un impluvium en 2023-2024 pour répondre au besoin de sécurisation de l'accès à l'eau pour l'abreuvement des animaux, la priorité est mise sur les **travaux de réouverture de milieu** réalisés chaque année sur le domaine skiable : identification de zones au croisement des enjeux pastoraux, environnementaux (notamment les enjeux galliformes) et du domaine skiable.

Réhabiliter l'immobilier de loisirs

Améliorer les conditions d'accueil des saisonniers

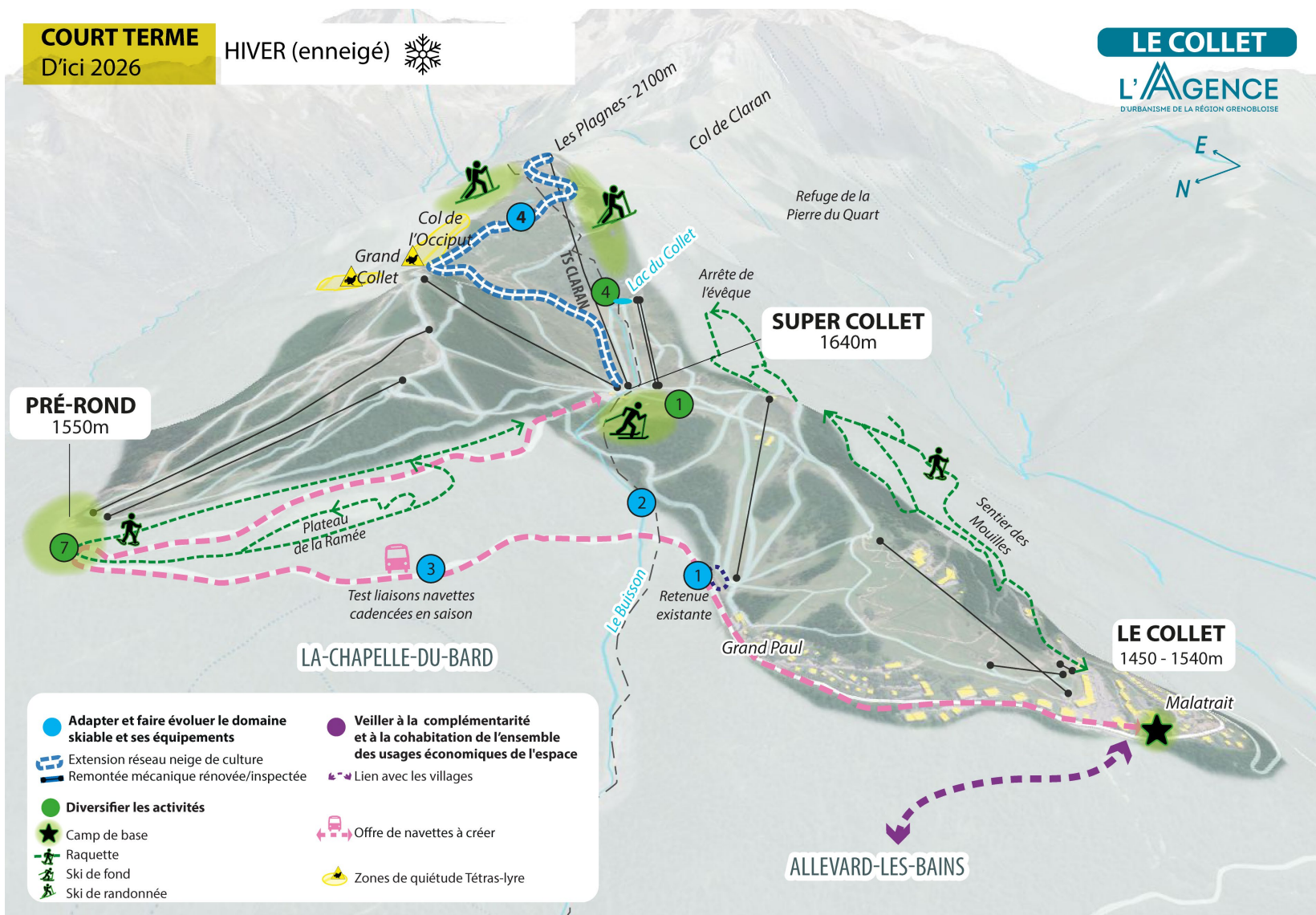
Pastoralisme : mettre à jour le diagnostic du pastoralisme en stations pour actualiser les actions prioritaires

COURT TERME
D'ici 2026

HIVER (enneigé) ❄️

LE COLLET

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE



COURT TERME

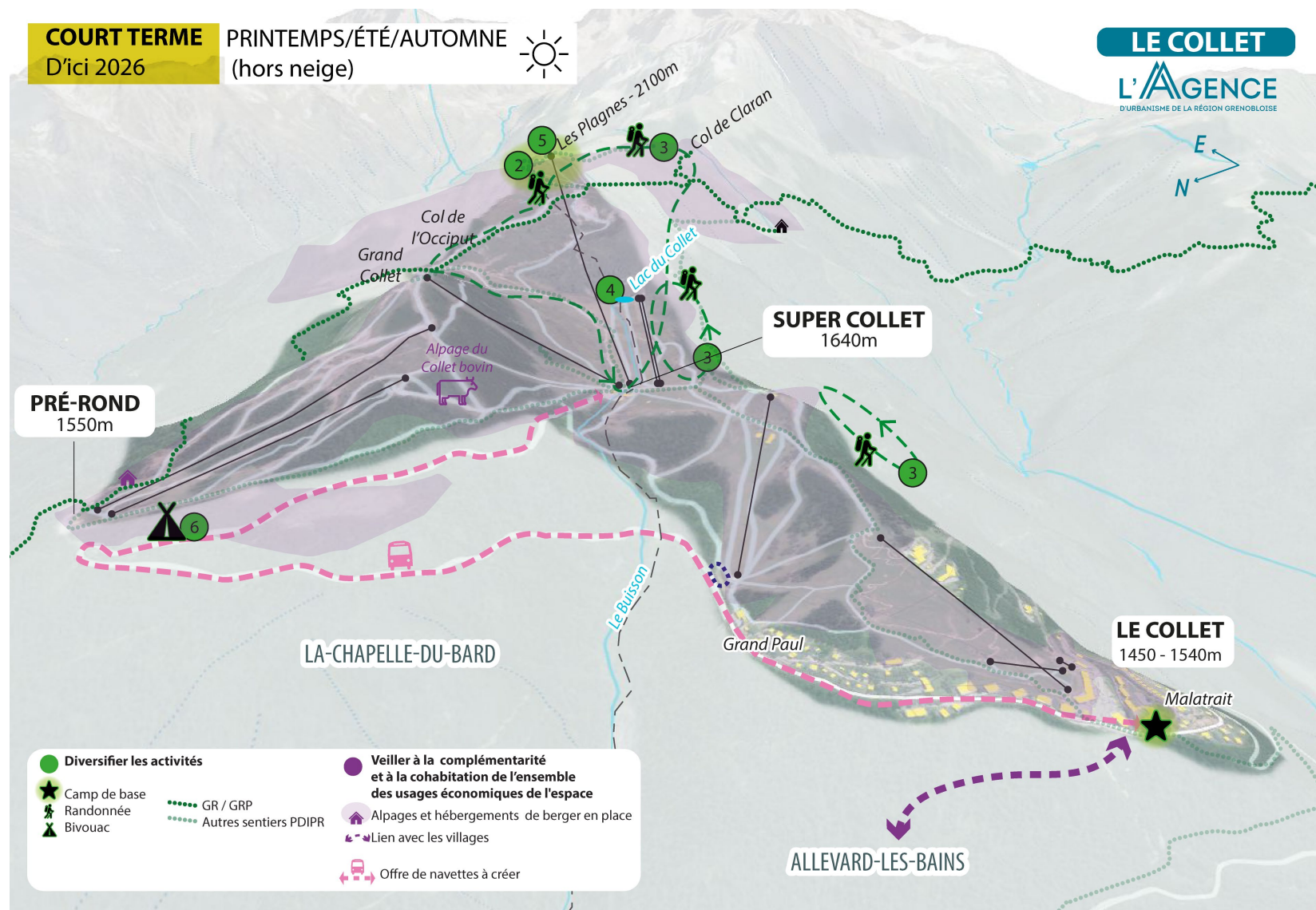
D'ici 2026

PRINTEMPS/ÉTÉ/AUTOMNE
(hors neige)



LE COLLET

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

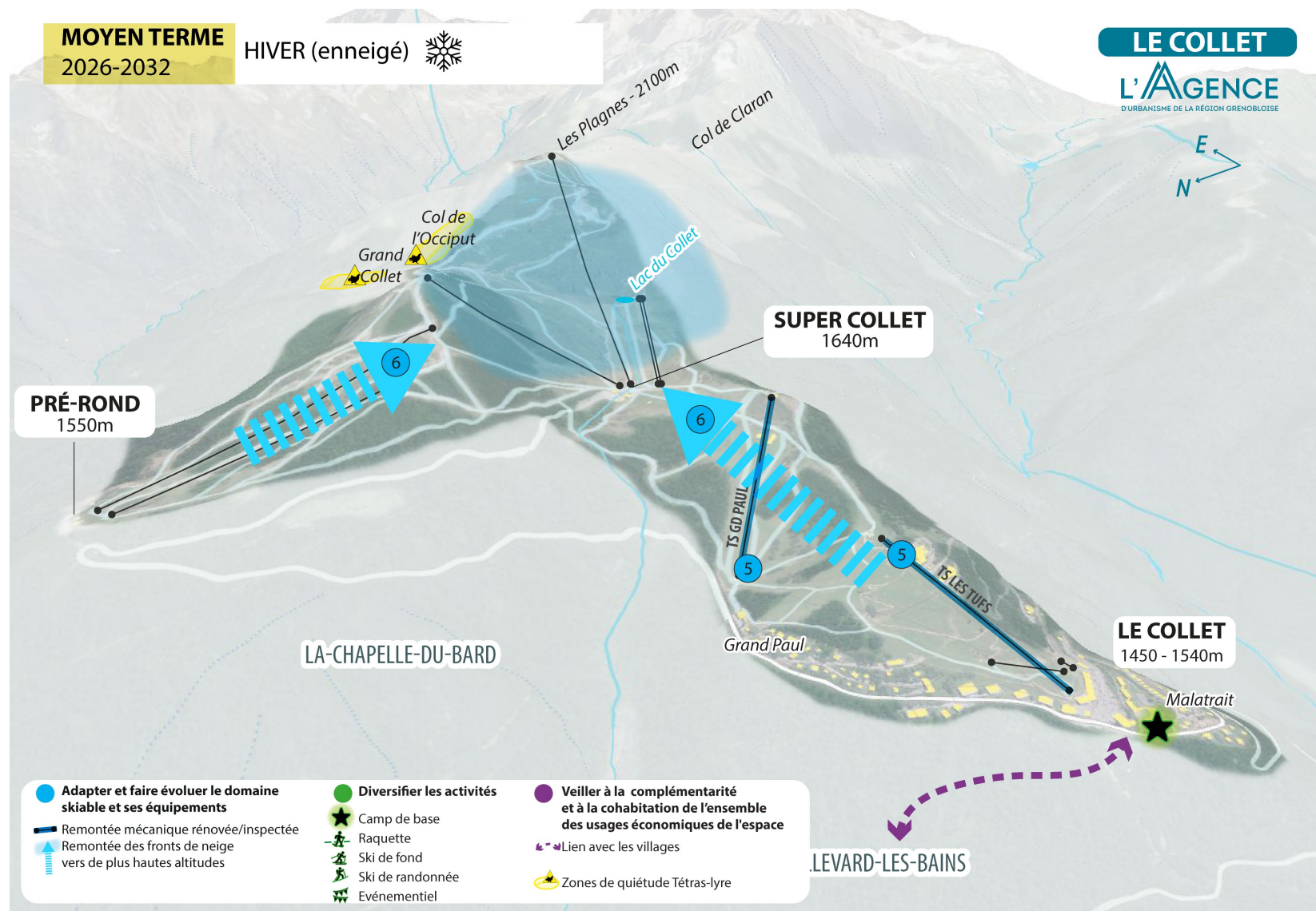


MOYEN TERME
2026-2032

HIVER (enneigé) ❄️

LE COLLET

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE





Ambitions pour le pôle station du Collet

Rénover et conforter le bâti existant plutôt que d'investir sur de nouveaux fonciers et la construction neuve.

Repenser la structuration urbaine et fonctionnelle du pôle station

De nouvelles lignes destinations neige et nature à la rentrée 2024 qui offrent de nouvelles possibilités de mobilité pour les habitants et visiteurs.

Le Collet : pôle-station porte d'entrée du domaine, avec plusieurs hébergements, un accueil commercial et des habitants à l'année.



1

Court terme - d'ici début 2026

Traiter les **urgences** : mise aux normes et mise en sécurité des bâtiments communautaires

Lancer les **études** de programmation urbaine globale

2

Moyen terme - 2026-2032

Entrer en phase de **programmation stratégique** pour optimiser/réorganiser les bâtiments existants

Expérimenter de **nouveaux usages/activités**

3

Long terme
Après 2032

Actions

Intentions

Court terme - **d'ici début 2026**
Traiter les urgences

Moyen terme - **2026-2032**
Entrer en phase de programmation stratégique

Long terme
Après 2032

Rénover et adapter le bâti existant

Enclencher un plan de rénovation-réhabilitation des bâtiments en engageant des actions sur le parc CCLG et **permettant la mise en sécurité des bâtiments les plus critiques**

Entretien et réhabilitation des bâtis intercommunaux au fur et à mesure des besoins (toilettes publiques, salles hors-sac, aire de jeux...)

Lancer une étude de programmation urbaine globale pour réorganiser les bâtiments autour des services que la CCLG propose et projette de proposer : repositionnement de l'ensemble des services publics (salle hors-sac **(1)**, bureau d'information touristique **(3)**, caisses forfaits, future halte-garderie, salle polyvalente **(2)**...)

Définir un plan d'animation et d'accompagnement des copropriétés à la rénovation dans le cadre du Plan Local de l'Habitat

Déployer le plan d'animation et d'accompagnement des copropriétés à la rénovation dans le cadre du Plan Local de l'Habitat

Mettre en œuvre le plan d'actions issu de l'étude de programmation urbaine globale

Réhabiliter les espaces publics

Renforcer le pôle multi-activités en lien avec le terrain multisports : création d'une aire de jeux **(1)**

Repenser l'aménagement global du site de Super Collet dans la perspective d'une remontée du front de station à moyen terme

Rendre lisibles les usages et améliorer la gestion des espaces publics :

➤ **Réorganiser l'entrée sur le site du Collet par une refonte complète de la place Dumas **(2)****, autour d'un réinvestissement des locaux et par une reprise globale du revêtement, la piétonisation des abords des commerces, une réorganisation du stationnement... Les aménagements viseront une flexibilité des espaces et une revalorisation des vues et de l'accès au belvédère.

➤ Améliorer le confort d'usage et l'accessibilité pour tous publics

Actions

Intentions

Court terme - **d'ici début 2026**
Traiter les urgences

Moyen terme - **2026-2032**
Entrer en phase de programmation stratégique

Long terme
Après 2032

Mobilité et parcours usagers: développer une offre de services en station

Envisager des systèmes de transports alternatifs à la création de nouvelles remontées entre le Collet et Super Collet: (1)

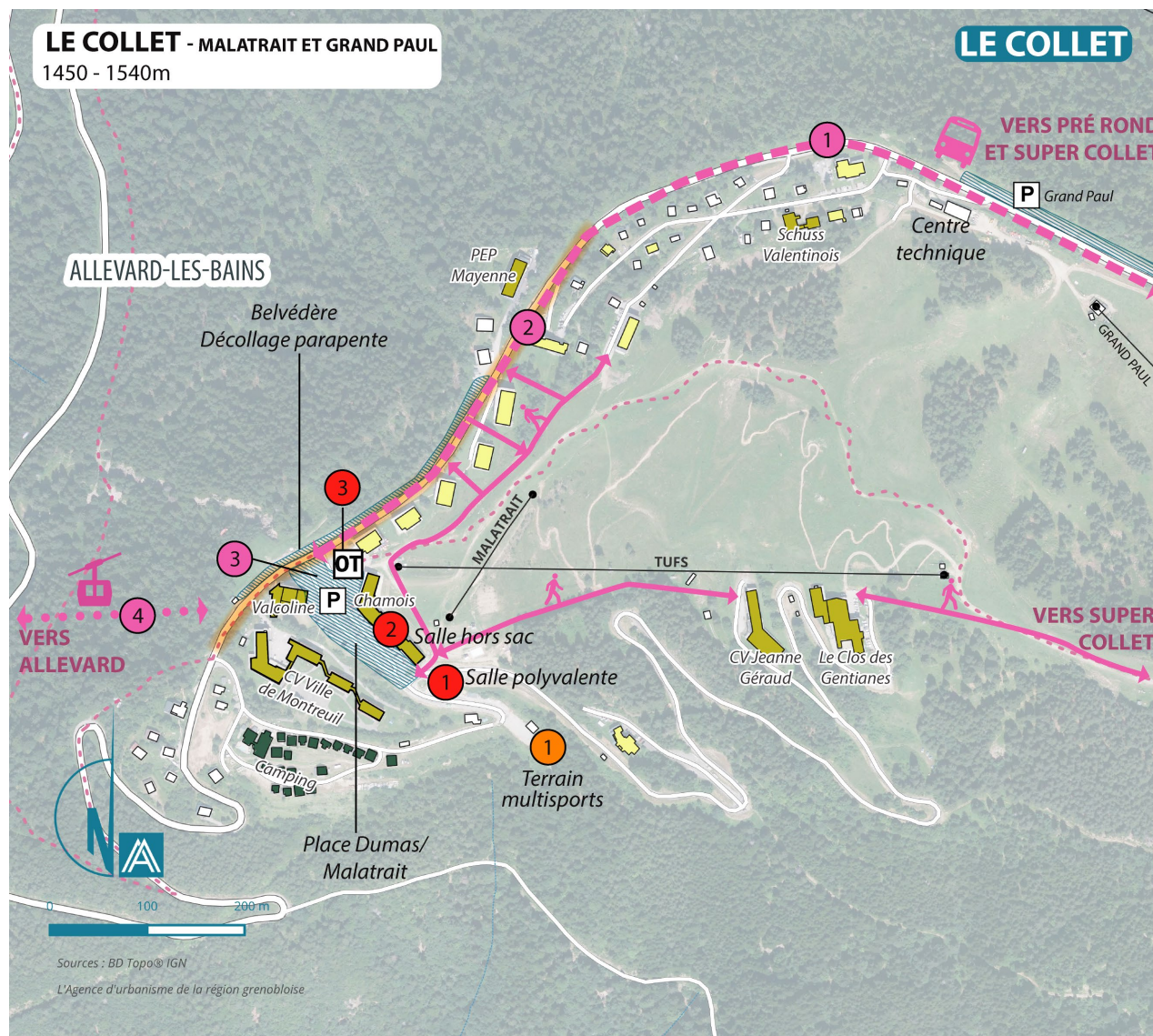
- Lancer une étude permettant de chiffrer la performance et les coûts pour un **système de navettes performant** entre Malatrait et Super Collet
- Tester **des offres de mobilités alternatives** à la voiture individuelle

Favoriser les mobilités douces et améliorer les parcours piétons et la visibilité des liaisons piétonnes sur les différents pôles de la station:

- **Instaurer un jalonnement** clair sur la base des études menées pour le schéma de circulation
- **Sécuriser la circulation des piétons** route de Malatrait (aménagement ou zone de rencontre à envisager) (2)

Prévoir des aménagements qui vont favoriser la politique d'intermodalité et rendre visibles les accès et circulations pour les clients venant en transports en commun ou en covoiturage :

- Mieux identifier et rendre lisibles **les arrêts des navettes** et espaces d'attente pour les usagers (3)
- Etudier la faisabilité **d'une liaison téléportée Allevard-Le Collet** : étude lancée avec le SMMAG (4)



COURT TERME

D'ici 2026

RENOVER ET ADAPTER
LE BÂTI EXISTANT

REHABILITER
LES ESPACES PUBLICS

MOBILITÉ ET PARCOURS
USAGERS : DÉVELOPPER UNE
OFFRE DE SERVICE EN STATION

Liaisons piétonnes à
créer/renforcer

Offre de navettes à créer

Offre aéroportée à étudier

Hébergement touristique

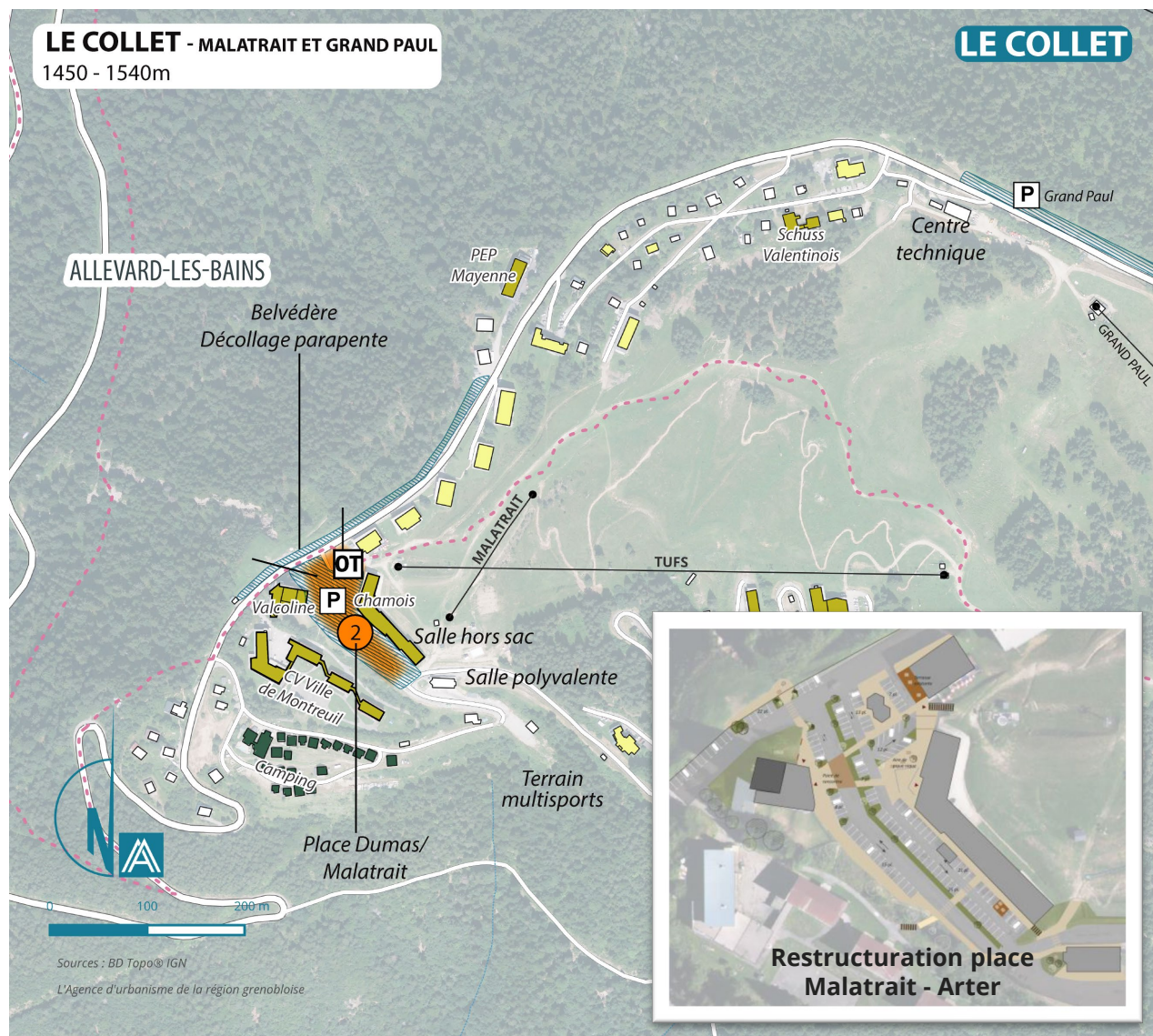
- Copropriétés
- Hébergement collectif
- Hotellerie de plein air
- Autre bâti

Remontées mécaniques

GR

Autres sentiers PDIPR

Stationnement voiture



MOYEN TERME 2026 - 2032

RENOVER ET ADAPTER
LE BÂTI EXISTANT

REHABILITER
LES ESPACES PUBLICS

MOBILITÉ ET PARCOURS
USAGERS : DÉVELOPPER UNE
OFFRE DE SERVICE EN STATION

Liaisons piétonnes à
créer/renforcer

Offre de navettes à créer

Offre aéroportée à étudier

Hébergement touristique

- Copropriétés
- Hébergement collectif
- Hotellerie de plein air
- Autre bâti

Remontées mécaniques

GR

Autres sentiers PDIPR

Stationnement voiture



Ambitions pour le pôle station de Super Collet

Pas d'ambition de basculer sur un pôle d'hébergements, le pôle restera avec sa vocation d'accueil d'activités. L'objectif est de renforcer la qualité et la structuration de l'accueil des visiteurs hiver/été, dans une perspective affirmée de remontée du front de station sur ce secteur en connaissance des projections liées à la baisse progressive de l'enneigement et des ambitions de développer un pôle nature et fraîcheur.



Ambitions pour le pôle station de Pré Rond

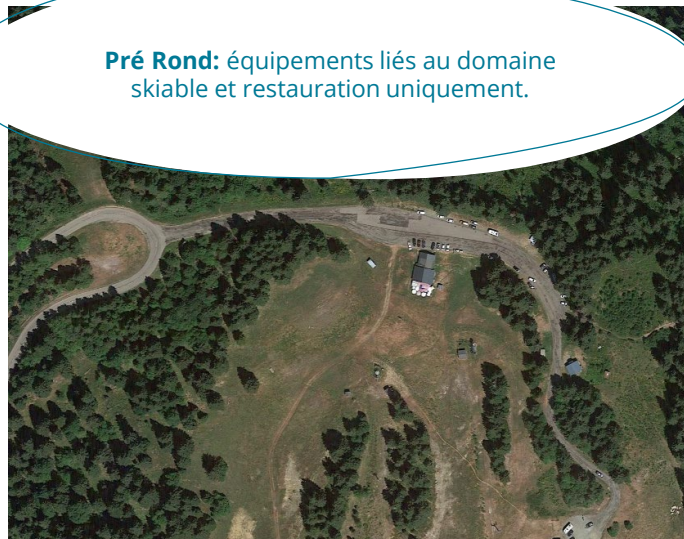
Maintien d'un positionnement d'accueil journée tant que l'enneigement le permet en hiver, puis évolution vers des activités de pleine nature et de découverte de l'environnement montagnard.

Super Collet : pôle d'équipements liés au domaine skiable complété d'une offre en restauration, sans hébergements sur site.



Crédit photo : Anthospace

Pré Rond: équipements liés au domaine skiable et restauration uniquement.



Actions

Intentions

Court terme - **d'ici 2026**
Traiter les urgences

Moyen terme - **2026-2032**
**Entrer en phase de programmation
stratégique**

Long terme
Après 2032

Rénover et adapter le bâti existant

- **Déployer un plan de rénovation-réhabilitation des bâtiments en engageant des actions sur le parc CCLG pour mettre en sécurité les bâtiments les plus critiques :**
- **Sécuriser et mettre aux normes les bâtiments communautaires**
- **Lancer une étude de programmation urbaine globale** pour avancer à moyen terme sur la refonte du site et la restructuration complète du front de station : étudier les opportunités de réorganisation des chalets, la création d'un centre d'accueil de jour avec tous les services dédiés à l'accueil pour tous publics (salle hors sac, stockage de matériels pour les clubs, lieu d'attente pour la navette, coin cuisine, toilettes publiques...) **(1)**

Mettre en œuvre le plan d'actions issu de l'étude de programmation urbaine globale

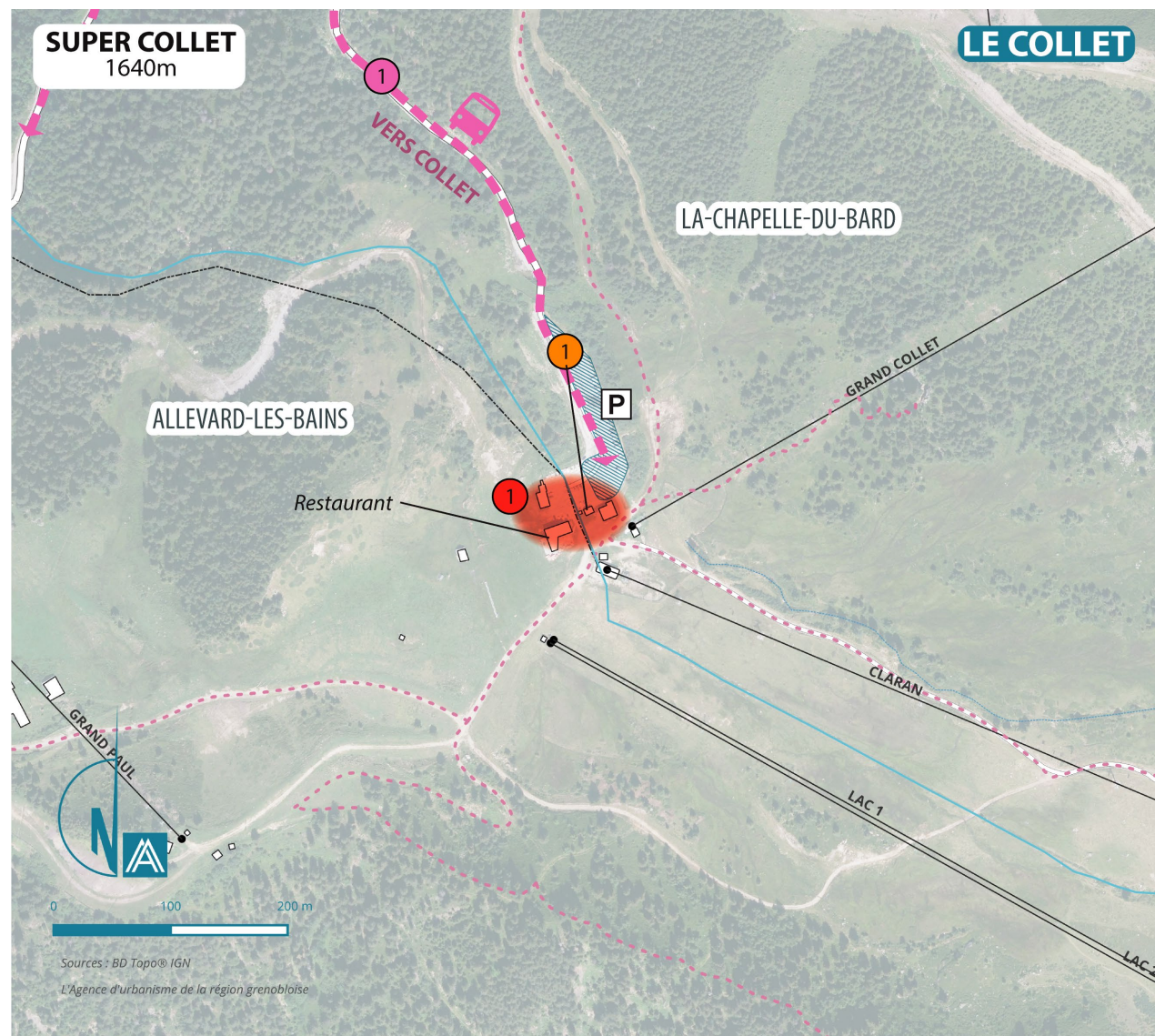
Réhabiliter les espaces publics

- **Reprise des toilettes** – travaux en urgence **(1)**
- Réhabilitation des abris poubelles

Mobilité et parcours usagers : développer une offre de services en station

Super Collet et Pré-Rond

- **Définir et déployer un système de navettes performant** entre Collet et Super Collet et Collet et Pré-Rond **(1)**



COURT TERME

D'ici 2026

- RENOVER ET ADAPTER
LE BÂTI EXISTANT
- REHABILITER
LES ESPACES PUBLICS
- **MOBILITÉ ET PARCOURS USAGERS** : DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SERVICE EN STATION
 - ↔ Liaisons piétonnes à créer/renforcer
 - ↔ Offre de navettes à créer
- Remontées mécaniques
- GR
- Autres sentiers PDIPR
- P Stationnement voiture

